

ÉCONOMIE
SOCIÉTÉ

LE DEVOIR, LE MARDI 16 NOVEMBRE 1999

Climat d'urgence

Air Canada
dépose son offreGÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Air Canada a officiellement déposé son offre, hier, visant l'acquisition de Canadien International. Cette offre, conditionnelle, prend fin le 7 décembre et vu l'urgence de la situation chez Canadien, Air Canada invite les différents ministères et agences gouvernementales impliqués à accélérer leur examen.

La circulaire accompagnant l'offre d'Air Canada a été postée hier aux actionnaires de Canadien International. Afin de s'isoler contre la dette de Canadien, estimée à 3,6 milliards (toutes dettes confondues), Air Canada procédera par l'entremise d'une co-propriété. Une compagnie à numéro a été mise sur pied à cet effet. Elle appartient à 10 % à Air Canada et à 90 % à Paul Farrar, un homme d'affaires torontois, ex-employé de la Banque CIBC, spécialisé dans le domaine de la restructuration de la dette. Une fois cette restructuration complétée, il est prévu que Canadien devienne une filiale d'Air Canada, exploitant sous ses couleurs distinctes.

«Air Canada fournit tout le financement nécessaire à l'exécution de l'offre, mais Canadien ne sera pas une filiale d'Air Canada avant que ne soit terminée la restructuration de la dette de Canadien», peut-on lire dans le communiqué. L'achat des actions de Canadien n'est pas subordonné à l'accomplissement de cette restructuration. De plus, une fois cet achat complété, Air Canada «est disposé à fournir un certain financement d'urgence, selon des modalités acceptables, pour que Canadien ait accès à des liquidités suffisantes pour subvenir à ses besoins durant le processus de restructuration de la dette», a ajouté le transporteur.

Air Canada offre 2\$ pour chacune des actions ordinaires de Canadien, pour un total de 92 millions. Ce prix renferme une prime de 24 % sur le cours de clôture de vendredi dernier. Cette proposition est conditionnelle au dépôt de plus de 50 % (après dilution) des actions visées, à la renonciation, par Canadian Airlines Corp, de son programme de droits de souscription («pilule empoisonnée») à l'intention de ses actionnaires, et à l'assurance qu'AMR «n'exercera pas, ou aura été empêchée d'exercer, tout droit d'échange relativement aux actions de Canadian Airlines Corp et de ses filiales».

AMR, société-mère d'American Airlines, détient 33 % des actions mais 25 % des droits de vote de Canadien. Une partie de son avoir est constituée d'actions privilégiées qui, si elles étaient converties, pourrait ajouter jusqu'à 500 millions à la facture.

Autre condition: Air Canada «devra également avoir l'assurance que les modalités de toute loi, réglementation ou politique, nouvelle ou proposée, applicable par suite de la politique-cadre annoncée par le gouvernement canadien le 26 octobre, ne lésent pas de façon importante Air Canada ou Canadien». On fait, ici, référence aux cinq critères énoncés par le ministre fédéral des Transports David Collette: «Il n'y aura aucune augmentation soudaine des prix. Le consommateur sera protégé. Les services aux plus petites communautés seront protégés. Les droits des employés seront protégés. Et le contrôle effectif doit être canadien.» On fait également référence aux conclusions qui se dégagent de l'examen du Bureau de la concurrence, relatives à la position dominante qu'exercera le transporteur sur le marché intérieur.

Bureau de la concurrence

Enfin, l'offre d'acquisition de Canadien sera soumise à un examen de fusionnement par le Bureau de la concurrence et soumise à tous autres consentements et autorisations gouvernementaux ou réglementaires du Canada, des États-Unis ou d'ailleurs. «Nous croyons que tous les ministères et les agences gouvernementales accéléreront leur examen», a souligné le président et chef de la direction d'Air Canada, Robert Milton. Comme il est reconnu qu'on doit agir rapidement, dans l'attente de cet examen de fusionnement, Air Canada recherchera un accord auprès du Commissaire de la concurrence de façon à ce qu'elle puisse exécuter l'acquisition, commencer la restructuration et payer les actionnaires de Canadien le plus rapidement possible.

Dans sa circulaire, Air Canada fait également référence aux pénalités rattachées au bris du lien entre Canadien et American Airlines. Des pénalités estimées à quelque 1 milliard par AMR, dont une indemnisation de 400 millions découlant de l'interruption du contrat de services entre Canadien et le système de réservations Sabre. Air Canada a, ici, laissé ouverte la porte aux négociations. «Canadien amorcera une restructuration d'ensemble et une restructuration opérationnelle complète, et elle cherchera à obtenir le retrait d'AMR de la structure de propriété et de contrôle de Canadien selon des termes justes pour les parties prenantes de Canadien».

Et dans le cadre de la restructuration de la dette, «on cherchera à négocier une solution à la position existante d'AMR», prend-on soin d'ajouter.

Air Canada a réitéré son engagement à «libérer le plein potentiel» de Canadien. «Nous comptons faire recouvrer une rentabilité durable à Canadian Airlines». Elle entend mener une rationalisation des services, afin d'éliminer les doublons, mais «toutes les communautés actuellement desservies continueront de l'être». De nouvelles liaisons seront également lancées, notamment Toronto-Tokyo, Toronto-Hong-Kong, Vancouver-Toronto-Mexique, Vancouver-Shanghai, Vancouver-Sydney, Montréal-Milan-Rome, Toronto-Madrid et Toronto-Amsterdam.

Enfin, les engagements initiaux relatifs à la réduction nette de 2500 emplois et au respect des conventions collectives demeurent.

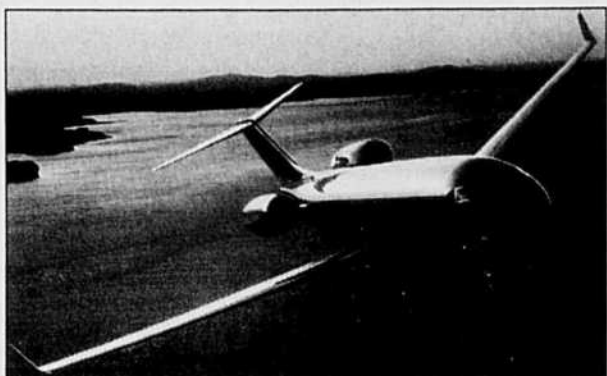
Sur le marché des avions d'affaires

Les constructeurs se livrent une âpre lutte

SABET EL-MASRI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Dubai — Les principaux avionneurs occidentaux se livrent à une âpre bataille pour vendre des business-jets dernier cri aux riches arabes du Golfe, à l'occasion du salon aéronautique de Dubai.

L'Américain Gulfstream, qui a annoncé hier la vente de deux GIV-SP à un homme d'affaires saoudien, Bombardier Aerospace, qui expose son Global Express, l'Européen Airbus et le Français Dassault occupent près de la moitié de la superficie de l'AirShow, le dernier du millénaire. Le constructeur Boeing propose son nouveau BBJ-2, une version dérivée du B-737-700 avec un rayon d'action de plus de 6200 milles nautiques. L'armée des Emirats Arabes



Le Global Express de Bombardier (ci-dessus) et les appareils de l'américain Gulfstream (autre photo) se livrent une guerre commerciale dans le Golfe.

Unis vient de prendre livraison d'un exemplaire de ce biz-jet de luxe.

«Le marché du Proche-Orient, qui est en pleine expansion en dépit de la chute des cours du brut, a besoin de 150 à 200 nouveaux biz-jets d'une valeur totale de près de 6 milliards de dollars au cours des deux prochaines décennies», a déclaré à l'AFP un responsable d'une firme aéronautique canadienne. «Les constructeurs américains, canadiens et français se livrent depuis des années dans le Golfe à une bataille féroce pour remporter le marché», a dit ce responsable sous couvert de l'anonymat.

Pour sa part, un responsable de l'avionneur Gulfstream, Tony Fitzpatrick, a affirmé que sa firme était «en bonne position» sur la marche du Proche-Orient. «Nous avons actuellement 75 Gulfstream qui opèrent au Proche-Orient et en Afrique du Nord et 16 nouveaux avions seront livrés à la région au cours des deux prochaines années», a-t-il dit.

En dépit de l'implantation de Gulfstream, Bombardier est confiant de remporter des contrats au Proche-Orient. «Notre Global express est doté d'une cabine plus spacieuse qui accommode donc plus de passagers et a une plus grande vitesse de croisière (0,85 mach) avec un rayon d'action de 6500 milles nautiques», a déclaré à l'AFP le pilote d'essai de Bombardier Menes Pierre-Pierre. Il a affirmé, à titre d'exemple, que «les performances du Global express sont supérieures à celles des autres avions en compétition du même type. Il décolle et atterrit sur des pistes très courtes, ce qui réduit le coût d'exploitation».

Pour sa part, le porte-parole de Boeing, Barbara Murphy, vante les qualités du nouveau BBJ-2 en affirmant que c'est «un avion de luxe spécialement conçu pour les



REUTERS

chefs d'État, les ministres et aussi les hommes d'affaires, spécialement dans le Golfe». Elle précise que certains clients du Golfe exigent «un intérieur luxueux» à bord de leurs biz-jet, comme des installations en marbre ou un jacuzzi, ce qui augmente le prix de l'appareil.

Le compétiteur du BBJ-2 est l'Airbus A-319 (Airbus Corporate Jetliner - ACJ), dont un exemplaire vient d'être livré au groupe koweïtien Al-Kharafi. «Nous avons au total 18 clients dans le monde qui vont acquérir l'ACJ, dont certains au Proche-Orient», a déclaré à l'AFP le porte-parole du consortium européen, David Velupillai. Il a affirmé que l'«ACJ offre une cabine trois fois plus spacieuse que celles des jets d'affaires haut de gamme existants, à un prix quasiment identique ainsi qu'une autonomie intercontinentale».

Pour le responsable canadien «la création l'année dernière d'une compagnie aérienne saoudienne destinée à transporter hauts responsables et hommes d'affaires nous encourage à explorer le marché saoudien. Le marché saoudien pour les avions d'affaires est trop tentant et nous ne pouvons pas y résister».

Certains clients du Golfe exigent du marbre et un «jacuzzi» à bord

Une compagnie australienne s'installe à Montréal

Deux cent trente nouveaux emplois seront créés dans la fabrication de compresseurs sans CFC

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

Montréal accueillera d'ici un an un nouveau siège social international, qui devrait faire le bonheur des environnementalistes. C'est en présence du premier ministre Lucien Bouchard que la Société générale de financement (SGF) a annoncé hier un nouveau partenariat avec une entreprise australienne, Turbocorp, laquelle se spécialise dans la fabrication de compresseurs liés aux secteurs de la climatisation, la ventilation et la réfrigération, répondant aux nouvelles normes relatives à l'élimination des chlorofluorocarbones (ou plus communément des CFC).

Le projet, d'une valeur totale de 37 millions de dollars, devraient créer plus de 230 emplois permanents dans la métropole.

C'est une première historique pour la SGF: un partenariat avec une compagnie australienne. La Société a annoncé hier un nouvel investissement d'une valeur de 15 millions dans l'entreprise Turbocorp, auquel participeront également ses partenaires québécois Energie Capital et HQ CapTech. L'investissement servira essentiellement au transfert de la technologie australienne au Québec, au perfectionnement du produit, à l'implantation de sites de démonstration et au lancement de l'organisation au pays.

D'autre part, Investissement Québec accordera un autre million de dollars pour la création d'emplois, par le biais de son Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE).

«Je suis heureux de cet investissement. C'est une autre compagnie dynamique qui fait son entrée dans le domaine de la technologie nouvelle et qui est attirée par Montréal», a déclaré Lucien Bouchard. Pourquoi Montréal? «Il y a les atouts de notre main-d'œuvre, l'environnement de coûts qui se compare avantageusement aux autres grandes villes nord-américaines, la masse critique de centres de recherche et d'universités. Les industries s'agglutinent à Montréal. Nous avons aussi un ensemble d'incentifs fiscaux parmi les plus avantageux, notamment en ce qui a trait aux investissements en recherche et développement. Enfin, nous avons fait le bon choix il y a dix ans en concluant l'accord de libre échange avec les États-Unis», a-t-il poursuivi.

En effet, il ne faut pas se leurrer. C'est en grande partie grâce à son ouverture sur le marché américain que le Québec représente un choix particulièrement stratégique. «Le Québec a été choisi de par l'association de la compagnie avec la SGF et à cause du tremplin que nous représentons vers le marché nord-américain», a précisé Sylvain Bouchard, vice-président au développement, secteur de la machinerie, à la SGF.

Roger Richmond Smith, le président de Turbocorp, esti-

me aussi que son produit, baptisé le «Twin Turbine Compressor», est une véritable percée technologique. «Il y a eu beaucoup plus d'évolutions technologiques que de révolutions technologiques. Ici, nous avons un produit qui ne nuit pas à l'environnement. Tout ce qui ne dégage pas de CFC reçoit aujourd'hui une bénédiction mondiale», a-t-il expliqué. En plus, son produit est plus simple, plus souple et plus efficace énergiquement que tout ce qui se fait actuellement dans le marché.

Claude Blanchet, le président du conseil, président et chef de la direction de la SGF, est allé dans le même sens. «Nous avons maintenant un partenaire étranger dans une technologie nouvelle, le secteur compresseur, qui est une technologie d'avant-garde. L'investissement est intéressant, car on s'adresse à l'environnement et qu'il est en avant technologiquement de tout ce qui se fait dans le monde en ce qui a trait à la liquidation des CFC».

Parmi les 250 emplois créés, on devrait retrouver essentiellement des techniciens et des ingénieurs. L'entreprise est en train de recruter et certains nouveaux employés sont déjà en formation en Australie. Des partenariats avec les centres de recherche des universités sont prévus au programme.

L'usine, qui sera implantée dans la région de Montréal, devrait avoir complété son installation au printemps 2000. La production, quant à elle, débutera au printemps 2001.

Office d'investissement du RPC

Premiers pas difficiles

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, nouvellement créé, a fait de difficiles premiers pas. Au deuxième trimestre, il a inscrit des pertes de placement de 13 millions, sur un actif net de 533 millions.

L'Office d'investissement du RPC, mis sur pied en octobre dernier, a mis un terme à son deuxième trimestre, clos le 30 septembre dernier, avec des pertes de placement de 13 millions.

Pour l'ensemble du semestre, cette perte se chiffre à 4,5 millions, à laquelle il faut ajouter des frais administratifs de 1,3 million (dont 587 136\$ en honoraires et frais de consultation).

Rappelons qu'il entre dans les règlements de l'Office de reproduire essentiellement la composition d'un ou de plusieurs grands indices boursiers.

Pour les actions canadiennes, constituant 81 % de son portefeuille, on a retenu l'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto.

Pour les actions étrangères, on

visé à reproduire le rendement de l'indice mondial Morgan Stanley Capital International (ex-Canada).

De plus, les placements ne font pas l'objet d'opérations de couverture contre les fluctuations des devises.

Au 30 septembre dernier, le portefeuille total en actions de l'Office totalisait 818 millions, sur un actif net de 820 millions inscrit à la fin du premier semestre.

Quant à l'enveloppe globale du RPC, elle est complétée par un actif de 30,6 milliards composé d'obligations d'État, provinciales et fédérales.

«Les gains de placement du premier trimestre de l'exercice 2000, et la perte du deuxième trimestre, démontrent la volatilité à court terme des marchés boursiers. Toutefois, à long terme, nous prévoyons que les placements en actions donneront des résultats positifs pour les bénéficiaires et les cotisants», a souligné l'Office, qui ajoute: «L'Office d'investissement reçoit les fonds dont le Régime de pensions du Canada n'a pas besoin pour payer les pensions actuelles et les investit sur les marchés financiers.»

ÉCONOMIE

Malgré un ralentissement chez nos voisins du Sud

Les exportations canadiennes devraient afficher une bonne tenue l'an prochain

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La Société pour l'expansion des exportations (SEE), une agence du gouvernement fédéral, affirme que le Canada verra ses exportations augmenter l'an prochain et ce malgré un ralentissement de l'économie américaine. Dans ses prévisions commerciales annuelles, l'agence estime que les exportations canadiennes pourraient augmenter de 6 à 8 % en 2000. Pour l'année en cours, la société croit que les exportations auront atteint les 12 % d'augmentation à la fin de décembre.

Même si la croissance des exportations pourrait connaître un ralentissement en l'an 2000 par rapport à cette année, l'économiste en chef de la SEE, Stephen Poloz, affirme que le secteur des exportations demeurera fort. La croissance importante des exportations cette année est due majoritairement à la bonne performance de l'économie des États-Unis. De plus, les deux tiers du taux d'augmentation des exportations de 1999 proviennent de l'industrie automobile. En excluant la contribution de ce secteur, les exportations canadiennes ont progressé de moins de 6 % en 1999, et bien des secteurs enregistrent des baisses.

M. Poloz affirme que le ralentisse-

ment prévu de l'économie américaine sera compensé par un retour à la croissance économique en Asie, en Amérique latine, en Europe de l'Est et en Afrique. «Ce scénario est très positif et prévoit une forte croissance dans tous les secteurs de l'économie canadienne, dans plusieurs régions ainsi que sur les marchés étrangers», a ajouté l'économiste en chef.

Cependant, M. Poloz met en garde contre certains risques toujours présents. Il est possible, par exemple, que l'économie américaine ralentisse brusquement plutôt que de façon graduelle. Il y a aussi le risque de nouvelles turbulences financières en Asie ou en Amérique latine. «Les forces qui ont provoqué les dévaluations et les crises monétaires demeurent et elles pourraient se raviver, compte tenu particulièrement de la combinaison de systèmes financiers fragiles et de taux d'intérêt en hausse.»

La SEE a également présenté la dernière mise à jour de l'indice de confiance de ses exportateurs, qui a gagné 7,9 % depuis mars dernier. Cet indice est basé sur les intentions de 501 entreprises canadiennes en matière d'exportation. Les exportations représentent environ 43 % de la production du Canada et un emploi sur trois au pays est lié aux exportations.

Un retour à la croissance est prévu en Asie, en Europe de l'Est et en Afrique

Technologies de l'information

Le chiffre d'affaires de Cognicase a presque triplé en 1999

PRESSE CANADIENNE

Le chiffre d'affaires de Cognicase a bondi de 145 % au cours de l'exercice 1999, pour atteindre 144,9 millions \$ US. Il n'était que de 59,1 millions \$ US en 1998. Le bénéfice net de l'entreprise spécialisée dans les technologies de l'information a pratiquement doublé. Il était de 7,1 millions \$ US en 1998, soit, 0,57 \$ US par action. En 1999, il est passé à 14 millions \$ US, soit 0,95 \$ US par action.

La croissance de l'entreprise a cependant commencé à ralentir au quatrième trimestre. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le chiffre d'affaires a augmenté de 53 %, pour atteindre 37,9 millions \$ US. Pour sa part, le bénéfice net a connu une hausse de 42 %, passant de 2,6 millions \$ US à 3,7 millions \$ US. Cognicase s'attend à ce que ce ralentissement

de la croissance se poursuive au premier semestre de 2000. Elle se prépare pour la reprise qui, selon elle, ne manquera pas de se faire ressentir par la suite, surtout dans le domaine du commerce et des affaires électroniques.

Le chef de la direction financière de l'entreprise, Marc Lamy, a expliqué que Cognicase est présentement affectée par ce que l'industrie appelle le «moratoire de l'an 2000». La plupart des grandes entreprises ont terminé la modification de leurs systèmes informatiques pour tenir compte du passage à l'an 2000. Elles sont confiantes de les voir franchir ce cap avec succès. «Les compagnies ne voudront pas ajouter des nouveaux systèmes avant d'avoir passé l'an 2000. Elles ne veulent pas mettre en danger des systèmes déjà testés.»

Il y a également un motif monétaire à ce moratoire. «Les budgets des compa-

gnies ont été très taxés cette année à cause du problème de l'an 2000. Il y a des compagnies qui voudront attendre les budgets de la nouvelle année financière.»

Au quatrième trimestre, le ralentissement a été tel que les résultats liés aux activités existantes de Cognicase ont connu un léger déclin. Les acquisitions de l'entreprise ont cependant plus que compensé cette situation, et lui ont permis d'afficher une croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices. Au cours de cette même période, les travaux liés au passage de l'an 2000 ne représentaient plus que 1 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, comparativement à 6 % pour l'ensemble de l'année. Les activités liées au commerce et aux affaires électroniques ont représenté 11 % du chiffre d'affaires au cours du trimestre. Au début de l'exercice, Cognicase ne distinguait même pas ce secteur de ses autres activités.

Grandes entreprises

Profits à la baisse

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les grandes entreprises canadiennes ont enregistré une baisse de leur rentabilité en 1998, révélait hier Statistique Canada. Les grandes entreprises sont celles dont les recettes annuelles dépassent les 75 millions. C'est la première fois depuis 1991 que les grandes entreprises canadiennes voient leur rentabilité diminuer ainsi, rappelle l'agence fédérale.

Les grandes entreprises des branches non financières ont réalisé un rendement moyen de l'actif de 6,6 % en 1998, en baisse par rapport au rendement de 7,2 % de 1997. Cette diminution coïncide avec un ralentissement de la croissance économique au Canada observé au deuxième trimestre de l'année et avec l'effritement des prix des marchandises, notamment le pétrole.

Les rendements plus élevés réalisés par les grandes entreprises, par rapport aux plus petites, reflètent néanmoins les nombreux avantages économiques dont ces grandes entreprises peuvent jouir. Les opérations à plus grande échelle aident les entreprises à maintenir les coûts des intrants, de publicité, de distribution et les autres coûts d'exploitation à un niveau plus bas. Les grandes entreprises peuvent aussi tirer parti de coûts de financement plus faibles et être plus en mesure de profiter de débouchés sur des marchés étrangers que les entreprises de plus petite taille.

C'est le secteur manufacturier qui a continué d'afficher un meilleur rendement, le rendement du capital employé y étant de 9,3 % en 1998. Le secteur manufacturier est le seul à avoir réalisé des rendements d'au moins 9 % au cours de chacune des trois dernières années.

Les ventes de véhicules neufs grimpent grâce aux camionnettes

En septembre, Statistique Canada rapporte que ce sont surtout les camionnettes qui ont fait augmenter de 2 % le nombre de véhicules automobiles neufs vendus. Plus des trois quarts de la progression des ventes provenaient des camionnettes. Pour le mois de septembre, les ventes de camionnettes ont

progressé de 3,2 %, maintenant ainsi un mouvement généralement à la hausse depuis le début de 1999. Statistique Canada rapporte aussi que les ventes de véhicules automobiles neufs poursuivent un vigoureux mouvement à la hausse depuis l'automne 1998.

En septembre dernier, les ventes de

véhicules ont augmenté de 7,4 % par rapport au même mois de 1998. Les ventes ont progressé dans toutes les provinces, sauf dans celles des Prairies. Au Québec, les ventes de véhicules automobiles neufs ont enregistré une hausse annuelle de 5,9 % en septembre.

Presse canadienne

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



AVIS

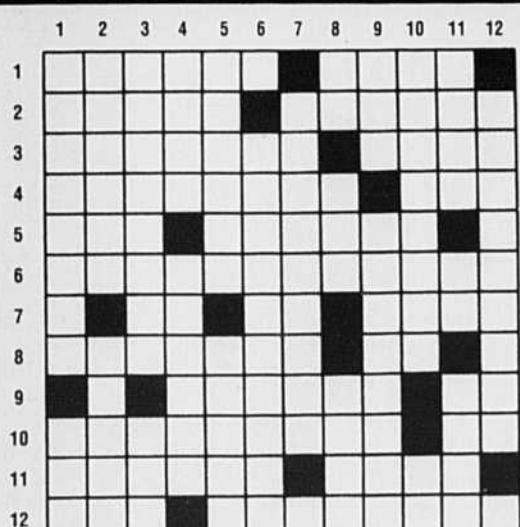
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Préféré. — Ensemble de cellules non reproductrices.
- 2- Brillant. — Métal.
- 3- Ouvrier. — Estonien.
- 4- Gifle. — Agent de Louis XV.
- 5- Colère. — Conduire le bois sur l'eau.
- 6- Indubitablement.
- 7- Deux. — Cadmium.
- 8- Empester.
- 9- Divulguas. — Préfixe signifiant (hors).
- 10- Lieu où poussent les roseaux. — Germanium.
- 11- Reportés au pouvoir. — Attrape-nigaud.
- 12- Cinéma. — Austérité.

- 4- Clair.
- 5- Filin retenant une mine. — Borax.
- 6- Demeura. — Terrain en pente.
- 7- Substitut des Africains aux fonctionnaires européens.
- 8- Glacier.
- 9- Était. — Première mère. — Individu.
- 10- Poème. — Monarque.
- 11- Pauvre. — Oui.
- 12- Voiture. — Néon. — Surveillance.
- 13- Musicien qui faisait danser les gens du village.

Solution d'hier

CLAPOTER LA C
HIVERNONITOU
IBIS ACUIE
CYNODROME NE
ARE TRILLER
GIESSEN LUTER
ONTIEREA
CHITTE ROCH
RIDE LABOURE
ETE PLIE GAL
TERBENTINE

VERTICALEMENT

- 1- Tarte aux poireaux. — Perroquet.
- 2- Aube. — Additionner d'alcool.
- 3- Fabrication des vitres.

ENCADREZ
votre
PETITE ANNONCE
985-3322101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

Propriétaires!

Logement à louer?
Propriété à vendre?

975\$*

*3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire.
Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

ANGUS, condo, vaste 4 1/2, 1 120 pieds carrés, garage. Secteur paisible, parc, 110.000\$. (514)522-4241.

135
TERRAINS

PRES ESTEREL, 50 min. Laval, terrain 0,055 p.c., poss. érablière, salle de réception, usage piscicole. (450)228-4424.

140
PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

RECHERCHE maison ancestrale sur ferme, avec ruisseau, 1 heure de Montréal maximum. Vente privée seulement. Envoyer photo à: Le Devoir, Dossier #547, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3431, CHAPLEAU, 7 1/2 chauffé, 2e planchers au cristal, rénové, moderne, face au parc Baldwin, piscine municipale. Tranquille. 850\$/m. 521-3552.

AHURISSANT! A vous d'en profiter. 4 1/2, 5 1/2 rénovés, chauffés, eau chaude, poêle, frigo, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse. A partir de 450\$/semaine. 9238 (après 18h).

CENTRE-VILLE, très grand, meublé, exceptionnel. 2 c.c., boiseries, foyer de chambre. 2.400\$/chauffé. 843-7314.

HAUT DUPLEX, 5 min. métro Jarry, 6 1/2, 2 salons d'été, 1 ch. fermée, tr. propre. 575\$/m. Libre 1 jan. 2000. 385-9238 (après 18h).

LASALLE, Bas 3x, face fleuve, 3 ch., 2 s.b., gar. dble, foyer, chauffé. Jarry. 1.300\$. (514)917-1533.

LAVAL, luxueux 5 1/2, 3 c.c., haut de duplex, occupation immédiate, stationnement. 580\$ (450)663-7969.

METRO Henri-Bourassa et St-Denis, 3 1/2, chauffé, planchers bois, eau chaude, poêle, frigo, frais peint. 735-0462.

163
OFFRE À PARTAGER

FACE À PARC condo ensoleillé, équipé, boiseries, terrasse. Stat. Prox. métro. Sauvé. Non-fum. Réf. 385\$. (514)383-8394.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

PRES OUTREMONT, 6 1/2, rénové, boiseries, terrasse, puits de lumière, foyer, 1er déc. 975\$. 592-9431.

170
HORS-FRONTIÈRES
À LOUER

PARIS- MONT-PARNASSE et BASTILLE. Condos 2 1/2 sem. et longue durée. Grand et beau confort (514)352-1059.

PARIS-CENTRE. Charmant 2 pièces tt équipé. 600\$/sem. Photos disp. (514)598-7561.

PLEIN COEUR PARIS (1er). Beau studio meublé, clair, calme. Cuis. équipée. 2 lits dble. Loc. 2 nts à 1 mois. Fax: 011 33 2 38 97 49 91 ou caroline@lelem.fr

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

CANTONS DE L'EST, maison santé. 15 min. Bromont ou Orford, style «Country living». Panorama exceptionnel, tranquillité, sem./mois. (514)481-6352.

ESTRIE. Domaine privé. 200 acres: 7 ch., grde salle réception, confort, ski fond, tranquillité, sabatique, 11 déc. - 16 avr. (450)647-4611.

ILES-DE-LA-MADELEINE. Maison 2 étages, emplacement et ensoleillement optimaux, restaurée avec goût, toute équipée. Libre immédiat. 200\$/sem., 300\$/mois. (819)868-4236 soit ou message.

ORFORD. Maison agréable: espace, lumière, lac, montagne. Ski fond, tranquillité, sabatique, 11 déc. - 16 avr. (514)529-5195.

176
CHALET À LOUER

LAC PATRICK, Laurentides, 4 c.c., foyer, tout équipé, si de fond, très beau paysage. Sem./mois/saison. (514)486-6151.

LANAUDIERE, 1 1/2 h. de Mt. à la sem. Chalet en bois rond près ruisseau faunique. Toutes commodités. (450)635-2999.

SUTTON, ski-in-ski-out, 4 1/2 meuble, équipé, foyer. 4.500\$/sem., 2.500\$/Fêtes. (450)538-0329 (w-end).

VAL DAVID, spacieux, 3 c.c., foyer, ski et montagnes. 800\$/sem., 2.500\$/Fêtes. (450)686-2901, devortex@videotron.ca.

185
CHAMBRES

JOLIE CHAMBRE près métro Laurier, vue sur parc. Apt. avec foyer. Pour femme. Pied-à-terre pour semaine, literie. 250\$/m. 272-5918.

PETITE CHAMBRE À LOUER 9 x 9, 2 garde-robes, meublé, tranquille, métro Mont-Royal, non-fumeur, aimant les jeunes enfants (1). 280\$/m. tout compris. 528-0716 matin, entre 9h et 11h.

251
BUREAUX À LOUER

BEAUBIEN 3e AVE. secteur revitalisé, r. de c., 4 bureaux fermés, secrétariat, 1.000 p.c., stat. 725-2443.

COURS LE ROYER. A partager, 3 bureaux entier, meubles. Libre. Idéal pour prof. 844-7133.

OUTREMONT, R. de c., face église St-Viateur, 900 p.c. tt incl. idéal professionnel. 848-9909, 916-0281.

301
OEUVRES D'ART

ACHETERAIS tableaux de peintres canadiens renommés: Lemieux, Riopelle, Dallaire, Borduas, Suzor-Coté, Fortin, Gagnon, Cosgrove, Pilot, Bush, Coburn, Vermer, Suzanne Bergeron. Toute réponse traitée confidentiellement. Le Devoir, Dossier #547, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9. Réponse assurée.

307
LIVRES / DISQUES

ACHETONS livres. Service à domicile. 274-4659.

318
MOBILIER DE BUREAU
ET ACC.

LIQUIDATION, + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

320
AMEUBLEMENT

MOBILIER DE SALLE À MANGER contemporain, en bois. Possibilité de 12 places. 340-1801, 739-7677.

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ACHETERAIS piano à queue en bonne condition et aussi vieux violon. Photo et description à: Le Devoir, Dossier #547, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9. Toute réponse sera traitée confidentiellement.

420
SECTEUR VENTE

VTC Canada cherche des représentants pour les diverses régions du Québec. Bonus + revenu à long terme. Inf. (514)744-0668.

430
TECHNIQUE ET MÉTIERS

AVONS BESOIN d'un rembourneur avec expérience de préférence. Se présenter au 9100 boul. Maurice-Duplessis ou tél. au (450)494-1400.

340
ARTICLES DE SPORT

GARDIEN DE BUT?

Équipement de gardien de but complet, grandeur adulte.

900\$, négociable.

Christian ou Pascal

Tél.: 765-9353 • Pag.: 440-9478

450
EMPLOIS DIVERS

RECHERCHE jeune homme pour travailler dans commerce établi à Toronto. Doit être propre, honnête, bonne apparence et avoir l'esprit ouvert. Notion de l'anglais un atout. Logé, nourri. Toute réponse sera traitée confidentiellement. Envoyez c.v. à: Le Devoir, Dossier #547, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9. Réponse assurée.

TRADUCTEURS

Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérience. Word Perfect/MS Word. 43.000\$/par année. Traductions doivent être effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416)975-5252 poste 305.

530
COURS

ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill. 1990, T.E.S.L., privé, semi-privé. 649-5484.

575
DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR

Courtois, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 946-9553

GILLES JODIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695
AUTOMOBILES

PONTIAC Sunbird 92, LE, jaantes en aluminium, climatisé, vitres électriques, régulateur de vitesse. 165.000 km. 3.500\$. Sébastien: 985-3317.

Objectif 34 500 000 \$

24 159 805 \$

merci de prêter main-forte

Canadienne

DOCTEUR JEAN-PAUL VENNE

À l'hôpital du Sacré-Cœur, le 14 novembre 1999, à l'âge de 78 ans, est décédé le docteur Jean-Paul Venne.

Il laisse dans le deuil son épouse Liette Vinet, ses enfants Pierre (Francine Bertrand), Jean (Madeleine Chréten et ses enfants, Philippe, Jean-François et Charles-Antoine), Marielle (Richard Villeneuve et ses enfants Nicolas, Hélène et François), Claude (Diane Lamarche) et Paul (Lynn Phaneuf) ainsi que ses petits-enfants Constance, Sophie, Karine, Bertrand, Laurent, Philippe, Sébastien et Dominic Venne, sa belle-sœur Denise Vinet (George Gyselinck), son beau-frère Jean Vinet, ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces et amis. L'ont précédé dans la mort ses filles Élise et Dominique et sa petite-fille Coralie.

Après ses études en médecine à l'Université Laval, il se spécialisa en chirurgie générale et thoracique à l'hôpital Notre-Dame et assumait par la suite la direction du Service de chirurgie à l'hôpital du Sacré-Cœur pendant de nombreuses années. Il termina sa carrière au ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être social.

Le Docteur Jean-Paul Venne publia, au cours de sa carrière, de nombreux travaux qui font encore aujourd'hui autorité.

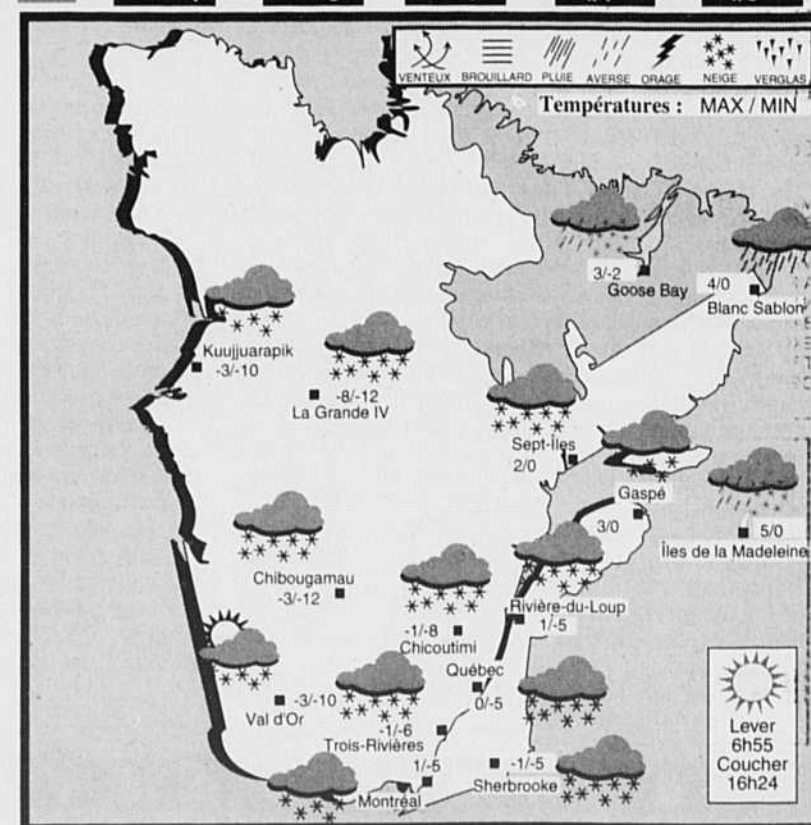
La famille recevra les condoléances au: Complexe Funéraire Urgel Bourgie, 4780, rue de Salaberry, Montréal.

Les funérailles auront lieu le mercredi 17 novembre 1999 à 14h en l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, au 7055 rue Jean-Bourdon, à Montréal. Heures de visites, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi à compter de 11h.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Cœur seraient appréciés.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	max 1	min -5	max 1	-4/1	-4/5



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	max 0	min -5	max -2	-8/-2	-8/-2

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	max 1	min -6	max 0	-8/2	-6/5

Une banque d'investissement virtuelle

LE DEVOIR

Trois des plus gros courtiers escompteurs en ligne ont uni leur force pour former une banque d'investissement virtuelle aux États-Unis, qui se spécialisera dans les offres publiques initiales d'actions. L'entente préliminaire conclue hier prévoit également la participation de trois firmes américaines spécialisées en capital de risque.

Ainsi Charles Schwab & Co, TD Waterhouse et Ameritrade Holding entendent former cette banque virtuelle, qui sera installée dans la Silicon Valley. Les courtiers en ligne devraient distribuer exclusivement les titres souscrits par la nouvelle banque, une fois qu'elle sera opérationnelle. «La nouvelle banque se concentrera sur la souscription, la gestion et la distribution de titres offerts par des compagnies d'Internet ou de technologies de l'information. Il est également prévu que des activités de recherches soient également offertes aux clients, individuels et institutionnels. Des placements privés et des services-conseils stratégiques sont également dans les plans. Il n'est pas exclus, enfin, que la nouvelle institution puisse prendre une participation dans des entreprises privées», peut-on lire dans le communiqué.

Les trois courtiers escompteurs présents dans ce projet desservent, ensemble, plus de la moitié des 4,5 millions de comptes d'investisseurs en ligne. Leur actif

REUTERS ET LE DEVOIR

Les Canadiens ont continué de boudier les fonds communs en octobre, préférant dépenser plutôt qu'épargner, comme l'illustrent les dernières données sur les ventes nettes de l'industrie, en chute depuis le début de l'année.

Les ventes brutes de fonds communs ont chuté de 8,5 % en octobre pour atteindre 7,42 milliards, par rapport à 8,11 milliards en septembre. Les ventes nettes sont demeurées au même niveau anémique observé en septembre, gagnant seulement 7,5 % pour atteindre 267 millions. Malgré cette progression, les ventes nettes d'octobre demeurent deux fois moins élevées que celles enregistrées en août.

Les actifs sous gestion ont crû de 16,7 % pour atteindre 309 milliards, soutenus par une bonne performance du marché des actions canadiennes, selon l'Institut des fonds d'investissements du Canada. «Tant les ventes nettes que les actifs totaux ont augmenté en octobre en raison des marchés solides et des investissements continus des Canadiens», a déclaré le président et chef de la direction de l'Institut, Tom Hockin. «Les investissements dans les fonds communs demeurent positifs mais ils ont ralenti alors que les Canadiens sont allés dépenser leur fric dans les magasins.»

Pour les dix premiers mois de l'année, les ventes nettes de tous les fonds, excluant les dividendes réinvestis, ont chuté de 45,5 %, tombant de 31,2 milliards à 17 milliards. La confiance des consommateurs a continué de se raffermir, comme en témoigne la croissance de l'endettement, qui croît

deux fois plus rapidement que le revenu personnel, a souligné le directeur de la recherche de l'Institut, John Kaszel. Les nouvelles ventes nettes atteindront probablement entre 22 et 25 milliards en 1999, comparativement à un sommet de 52 milliards en 1997, a ajouté M.Kaszel.

14,6 % au Québec

Par ailleurs, selon l'Institut de la statistique du Québec, la progression trimestrielle de la valeur de l'actif détenu par les Québécois dans les fonds communs de placement atteint 4,2 % au deuxième trimestre de 1999, comparativement à 4,3 % pour l'ensemble du portefeuille des Canadiens. Du 30 juin 1998 au 30 juin 1999, la croissance de la valeur totale des fonds communs de placement au Canada est de 9,5 % comparativement à 8 % pour le marché québécois.

L'actif net détenu par les Québécois dans les fonds communs de placement s'élevait à 52,7 milliards au deuxième trimestre. À la même date, la totalité du marché canadien se chiffrait à 359,9 milliards. La valeur des unités de fonds communs de placement détenues par des personnes résidentes au Québec représente 14,6 % du portefeuille de fonds communs de placement de l'ensemble des Canadiens, contre 14,8 % au deuxième trimestre de 1998.

Plus de transparence

Dans la foulée, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont dévoilé hier un nouveau régime d'information dont l'objectif est en sorte que les prospectus des organismes de place-

ment collectif (OPC, comprenant les fonds d'investissement) soient plus faciles à comprendre. Si elles sont adoptées, ces normes entreront en vigueur en février 2000.

Une norme permet que l'information soit diffusée dans deux documents: le prospectus simplifié et la notice annuelle. Le prospectus simplifié comprend deux sections. Une section contient de l'information de présentation sur l'OPC et son gérant ainsi que de l'information sur les OPC en général. L'autre section contient l'information requise sur un OPC en particulier dans un format standard.

Le deuxième document, soit la notice annuelle qui contient de l'information additionnelle que certains épargnants pourront juger utile, doit être transmis aux souscripteurs qui en font la demande. «Les deux documents doivent être rédigés dans un langage simple que même les investisseurs non aguerris pourront comprendre.»

Une seconde norme, dont l'objectif vise à élargir le champ de protection des épargnants par la réglementation des OPC et de leur gestion, a été retenue. Elle définit, entre autres, les droits d'un épargnant lorsque des changements sont apportés aux objectifs fondamentaux d'un OPC et elle prévoit, pour la première fois, des lignes directrices en matière de fusions d'OPC. Des précisions ont été ajoutées quant à l'utilisation d'instruments dérivés par les OPC. Enfin, d'autres éclaircissements ont été apportés relativement au calcul du ratio des frais de gestion de l'OPC afin qu'un épargnant puisse utiliser cette donnée pour faire des comparaisons avant de choisir entre plusieurs options de placement.

LES DEVICES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2496
Allemagne (mark)	0,7942
Arabie saoudite (riyal)	0,4056
Australie (dollar)	0,9785
Bahamas (dollar)	1,4820
Barbade (dollar)	0,7725
Belgique (franc)	0,03831
Bermudes (dollar)	1,4820
Bresil (real)	0,7797
Carraibes (dollar)	0,5682
Chili (peso)	0,00280
Chine (renminbi)	0,1831
Corée (won)	0,001277
Danemark (couronne)	0,2097
Égypte (livre)	0,4413
Espagne (peseta)	0,00941
États-Unis (dollar)	1,4655
Europe (euro)	1,5142
France (franc)	0,2378
Grèce (dracme)	0,004849
Hong-Kong (dollar)	0,1943
Hongrie (forint)	0,00610
Inde (roupie)	0,0356
Indonésie (roupie)	0,000227
Israël (shekel)	0,3568
Italie (lire)	0,000807
Jamaïque (dollar)	0,0392
Japan (yen)	0,013982
Liban (livre)	0,001004
Mexique (peso)	0,1670
Pakistan (roupie)	0,0301
Pays-Bas (florin)	0,7060
Philippines (peso)	0,0376
Pologne (zloty)	0,3510
Portugal (escudo)	0,007843
Répub. dominicaine (peso)	0,0936
Répub. tchèque (couronne)	0,0428
Royaume-Uni (livre)	2,3763
Russie (rouble)	0,0574
Slovaquie (couronne)	0,0361
Suisse (franc)	0,9662
Venezuela (bolivar)	0,00238

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM: Indice du marché	25808	3970,70	+61,89	1,6
XCB: Bancaire	10906	6058,41	+164,59	2,8
XCO: Hydrocarbures	4500	2652,02	-16,97	-0,6
XCM: Mines et métaux	5366	2125,16	+17,24	0,8
XCF: Produits forestiers	2297	2700,64	-29,80	-1,1
XCI: Bien d'Équipement	4940	4370,61	+56,12	1,3
XCU: Services publics	5033	4034,84	+19,01	0,5
La Bourse de Toronto				
TSE 35	27127	444,11	+5,34	1,2
TSE 100	43719	467,99	+5,30	1,1
TSE 200	18913	423,33	+0,02	0,0
TSE 300	62632	7600,22	+74,02	1,0
Institutions financières	11449	7675,91	+179,86	2,4
Mines et métaux	2523	3910,07	+61,57	1,3
Pétrolières	8827	6171,88	-7,90	-0,1
Industrielles	14985	7657,51	+112,79	1,5
Aérifères	4548	5349,16	+23,50	0,4
Pâtes et papiers	2648	4898,07	-38,40	-0,8
Consommation	1209	14483,04	+269,05	1,9
Immobilier	619	1956,58	-20,21	-1,0
Transport	4137	6127,46	-106,80	-1,7
Pipelines	2125	5076,57	+5,27	0,1
Services publics	3624	9858,09	+80,10	0,8
Communications	1713	15638,14	+49,72	0,3
Ventes au détail	1913	4793,95	-48,28	-1,0
Sociétés de gestion	2305	8729,40	+28,12	0,3

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Toronto				
TSE 35	27127	444,11	+5,34	1,2
TSE 100	43719	467,99	+5,30	1,1
TSE 200	18913	423,33	+0,02	0,0
TSE 300	62632	7600,22	+74,02	1,0
Institutions financières	11449	7675,91	+179,86	2,4
Mines et métaux	2523	3910,07	+61,57	1,3
Pétrolières	8827	6171,88	-7,90	-0,1
Industrielles	14985	7657,51	+112,79	1,5
Aérifères	4548	5349,16	+23,50	0,4
Pâtes et papiers	2648	4898,07	-38,40	-0,8
Consommation	1209	14483,04	+269,05	1,9
Immobilier	619	1956,58	-20,21	-1,0
Transport	4137	6127,46	-106,80	-1,7
Pipelines	2125	5076,57	+5,27	0,1
Services publics	3624	9858,09	+80,10	0,8
Communications	1713	15638,14	+49,72	0,3
Ventes au détail	1913	4793,95	-48,28	-1,0
Sociétés de gestion	2305	8729,40	+28,12	0,3

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Vancouver				
Indice général	24155	390,97	-1,97	-0,5

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
Le Marché Américain				
30 Industrielles	128783	10760,75	-8,57	-0,1
20 Transports	8705	3064,60	-24,97	-0,8
15 Services publics	7788	298,13	-2,18	-0,7
65 Dow Jones Composé	147351	3122,17	-10,43	-0,3
Composite NYSE		637,31	+0,64	0,1
Indice AMEX		830,66	+7,59	0,9
S&P 500		1394,39	-1,65	-0,1
NASDAQ		3219,54	-1,61	-0,0

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Toronto						
FOR BK	3847	36,80	35,65	36,70	+1,45	4,1
COREL CP	2655	15,25	13,65	14,90	+1,95	15,1
AIR CANADA	1874	11,20	10,40	10,55	-0,50	-4,5
CDN IMPERIAL BK	1859	36,05	34,65	35,70	+1,35	3,9
BARRICK GOLD CP	1852	26,80	26,10	26,45	+0,40	1,5
NEWBRIDGE	1769	30,60	29,15	29,50	+1,90	6,1
POCO PETR LTD	1739	13,00	12,55	12,75	+0,10	0,8
NORTEL NETWORKS	1722	110,25	106,60	109,70	+3,30	3,1
TRANSCADA	1644	17,15	16,90	17,00	-	-
CDN PACIFIC LTD	1636	35,10	34,40	34,40	+0,10	0,3

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
COMPAGNIES						
MICRO TEMPUS INC	436	3,39	3,12	3,31	+0,21	6,8
BK OF NOVA SCOTIA	431	34,05	33,15	33,75	+0,65	2,0
CMAC IND INC	357	63,00	61,50	62,45	-0,55	-0,9
MTEL CP	294	13,65	12,90	12,90	-0,15	-1,1
AIR CANADA	249	11,15	10,40	10,55	-0,45	-4,1
NATL BANK OF CDA	244	18,70	18,20	18,55	+0,45	2,5
BANK OF MONTREAL	233	57,85	56,40	57,80	+1,65	2,9
EXPLORES LTD	231	0,04	0,04	0,04	+0,01	33,3
TRANSALTA CP	228	17,50	17,50	17,50	-0,35	-2,0
CGI GROUP INC A	209	33,50	33,00	33,15	-0,30	-0,9



Investmax
Courtage à escompte

Une division de
La Corporation
Canadienne de Capital
Courtage en valeurs mobilières

Pour des frais fixes de 29 \$ par transaction de 1 000 actions via Internet

Téléphone: (514) 392-1365 • Sans frais 1-877-392-1365

* Investmax est une marque déposée, propriété de Décision • Investmax s.e.n.c.



chuté?

Suivez leur remontée tous les samedis dans

LE DEVOIR

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM: Indice du marché	25808	3970,70	+61,89	1,6
XCB: Bancaire	10906	6058,41	+164,59	2,8
XCO: Hydrocarbures	4500	2652,02	-16,97	-0,6
XCM: Mines et métaux	5366	2125,16	+17,24	0,8
XCF: Produits forestiers	2297	2700,64	-29,80	-1,1
XCI: Bien d'Équipement	4940	4370,61	+56,12	1,3
XCU: Services publics	5033	4034,84	+19,01	0,5

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Toronto				
TSE 35	27127	444,11	+5,34	1,2
TSE 100	43719	467,99	+5,30	1,1
TSE 200	18913	423,33	+0,02	0,0
TSE 300	62632	7600,22	+74,02	1,0
Institutions financières	11449	7675,91	+179,86	2,4
Mines et métaux	2523	3910,07	+61,57	1,3
Pétrolières	8827	6171,88	-7,90	-0,1
Industrielles	14985	7657,51	+112,79	1,5
Aérifères	4548	5349,16	+23,50	0,4
Pâtes et papiers	2648	4898,07	-38,40	-0,8
Consommation	1209	14483,04	+269,05	1,9
Immobilier	619	1956,58	-20,21	-1,0
Transport	4137	6127,46	-106,80	-1,7
Pipelines	2125	5076,57	+5,27	0,1
Services publics	3624	9858,09	+80,10	0,8
Communications	1713	15638,14	+49,72	0,3
Ventes au détail	1913	4793,95	-48,28	-1,0
Sociétés de gestion	2305	8729,40	+28,12	0,3

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Vancouver				
Indice général	24155	390,97	-1,97	-0,5

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
Le Marché Américain				
30 Industrielles	128783	10760,75	-8,57	-0,1
20 Transports	8705	3064,60	-24,97	-0,8
15 Services publics	7788	298,13	-2,18	-0,7
65 Dow Jones Composé	147351	3122,17	-10,43	-0,3
Composite NYSE		637,31	+0,64	0,1
Indice AMEX		830,66	+7,59	0,9
S&P 500		1394,39	-1,65	-0,1
NASDAQ		3219,54	-1,61	-0,0

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Toronto						
FOR BK	3847	36,80	35,65	36,70	+1,45	4,1
COREL CP	2655	15,25	13,65	14,90	+1,95	15,1
AIR CANADA	1874	11,20	10,40	10,55	-0,50	-4,5
CDN IMPERIAL BK	1859	36,05	34,65	35,70	+1,35	3,9
BARRICK GOLD CP	1852	26,80	26,10	26,45	+0,40	1,5
NEWBRIDGE	1769	30,60	29,15	29,50	+1,90	6,1
POCO PETR LTD	1739	13,00	12,55	12,75	+0,10	0,8
NORTEL NETWORKS	1722	110,25	106,60	109,70	+3,30	3,1
TRANSCADA	1644	17,15	16,90	17,00	-	-
CDN PACIFIC LTD	1636	35,10	34,40	34,40	+0,10	0,3

Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150	Extrudis	9 350
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150	Palombini	25 100
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150	F.D. Smith	21 100
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150	Finnish	15 250
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150	Fortis Inc	41 900
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150	FourSeasons	77 250
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150	Frohnfeld UN	voir plus loin
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100	-0,150		
Bq Nat inc	21 000	15 550	1740	21 000	25 500	25 100			

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Article 36A de la Charte

2^e avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de la division géomatique au Service des travaux publics et de l'environnement a approuvé, le 22 octobre 1999, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description suivante d'une partie de l'avenue Esplanade, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la charte:

Description

«Partie de l'avenue Esplanade, située entre la rue Saint-Zotique et la rue Joseph-Tison, faisant partie du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, circonscription foncière de Montréal, étant le lot 641-2-55». (FC990455015)

Le droit à une indemnité en regard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 16 novembre 1999

Le greffier,
M^r Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Article 36A de la Charte

1^{er} avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de la division géomatique au Service des travaux publics et de l'environnement a approuvé, le 4 novembre 1999, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description suivante d'une partie du boulevard Décarie, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la charte:

Description

«Une partie du boulevard Décarie située au nord-ouest de la rue Saint-Jacques, faisant partie du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal, étant la partie du lot originaire 184, de figure quadrilatérale, bornée vers le nord-est par une partie du lot 4720, vers le sud-est et vers le nord-ouest par d'autres parties du lot 184 faisant aussi partie du boulevard Décarie et vers le sud-ouest par le boulevard Décarie montré à l'originaire, contenant en superficie 886,9 m²». (FC990455017)

Le droit à une indemnité en regard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 16 novembre 1999

Le greffier,
M^r Léon Laberge



APPELS D'OFFRES

La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

Québec ⁽¹⁾

Dossier 82059900

Entretien planifié des éléments de
régulation au 300, boul. Jean-Lesage,
Québec (Québec).

Clôture : 99-11-30 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 83095500

Entretien de l'équipement de
transport vertical au 500, rue de la
Faune, Québec (Québec).

Garantie de soumission : 2 000 \$

Clôture : 99-11-30 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 83326000

Aménagement au 20, rue Pierre-
Olivier-Chauveau, Québec (Québec).

Garantie de soumission : 10 000 \$

Clôture : 99-12-02 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 83327000

Aménagement au 8400, avenue Sous-
le-Vent, Charny (Québec).

Garantie de soumission : 26 000 \$

Clôture : 99-12-02 à 15 h à Sainte-Foy.

Montréal ⁽²⁾

Dossier 82198800 ^{(2) et (3)}

Extermination de la vermine pour
divers édifices (8) de la région de
Lanaudière (Québec).

Clôture : 99-11-25 à 15 h à Montréal.

* Les documents seront en vente à compter du 18 novembre 1999.

Vente des documents : CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964-6379 (biens et services).

Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes :

(1) Bureau des soumissions, 1200, route de l'Église, bur. 3.01, Ste-Foy (Québec), G1V 4Z1, (418) 643-5484.

(2) Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2P 1E2, (514) 873-5485, poste 6622.

(3) Direction régionale (bureau de Laval), 2800, boul. St-Martin Ouest, RC02, Laval (Québec), H7T 2S9, (450) 680-6235.

(4) Direction régionale Mauricie - Centre-du-Québec, 100, rue Laviolette, 3^e, bur. 310, Trois-Rivières (Québec), G9A 5S9, (819) 371-6035.

(5) Direction régionale Outaouais, 170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bur. 8400, Hull (Québec), (819) 772-3052.

L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés
sur notre site Internet

Société immobilière du Québec
www.siq.gouv.qc.ca

AVIS PUBLICS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
COUR FÉDÉRALE, NO. GST-2789-99,
REVENU CANADA DOUANE & ACCISE
POUR MINISTRE DU REVENU DU
QUÉBEC, partie demanderesse,
AUTOMOBILES CAMTK-ER INC, partie
défenderesse, PRENEZ AVIS que le
26-11-99 à 11:00 AU. 5659 ET 5661-C,
DE LANAUDIÈRE, MONTREAL,
DISTRICT DE MONTREAL, seront
vendus par autorité de justice, les biens
et effets de AUTOMOBILES CAMTK-ER
INC, saisis en cette cause, soit:
compresseur, jack hydraulique, pistolets
à peinture, coffre d'outils, pièces
d'auto, etc. CONDITIONS: ARGENT
OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 12
novembre 1999. ALAIN TRUDEL,
huissier de justice. PHILIPPE
TREMBLAY DION & ASS. HUISSIERS,
165 rue Du Moulin, St-Eustache,
Québec J7R 2P5, (450) 491-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU
QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO.
500-02-077696-990, SOUS-MINISTRE
DU REVENU DU QUÉBEC, partie
demanderesse, AUTOMOBILES
CAMTK-ER INC, partie défenderesse,
PRENEZ AVIS que le 26-11-99 à 11:00
AU. 5659 ET 5661-C, DE
LANAUDIÈRE, MONTREAL, DISTRICT
DE MONTREAL, seront vendus par
autorité de justice, les biens et effets de
AUTOMOBILES CAMTK-ER INC, saisis
en cette cause, soit: compresseur, jack
hydraulique, pistolets à peinture, coffre
d'outils, pièces d'auto, etc.
CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE
VISE. St-Eustache, ce 12 novembre
1999. ALAIN TRUDEL, huissier de
justice. PHILIPPE TREMBLAY DION &
ASS. HUISSIERS, 165 rue Du Moulin,
St-Eustache, Québec J7R 2P5, (450)
491-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
COUR FÉDÉRALE, NO. GST-2789-99,
REVENU CANADA DOUANE & ACCISE
POUR MINISTRE DU REVENU DU
QUÉBEC, partie demanderesse,
AUTOMOBILES NORATEL LTEE, partie
défenderesse, PRENEZ AVIS que le
26-11-99 à 11:00 AU. 5659 ET 5661-C,
DE LANAUDIÈRE, MONTREAL,
DISTRICT DE MONTREAL, seront
vendus par autorité de justice, les biens
et effets de AUTOMOBILES NORATEL
LTEE, saisis en cette cause, soit:
compresseur, jack hydraulique, pistolets
à peinture, coffre d'outils, pièces
d'auto, etc. CONDITIONS: ARGENT
OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 12
novembre 1999. ALAIN TRUDEL,
huissier de justice. PHILIPPE
TREMBLAY DION & ASS. HUISSIERS,
165 rue Du Moulin, St-Eustache,
Québec J7R 2P5, (450) 491-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU
QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO.
500-02-077696-992, SOUS-MINISTRE
DU REVENU DU QUÉBEC, partie
demanderesse, AUTOMOBILES
NORATEL LTEE, partie défenderesse,
PRENEZ AVIS que le 26-11-99 à 11:00
AU. 5659 ET 5661-C, DE
LANAUDIÈRE, MONTREAL, DISTRICT
DE MONTREAL, seront vendus par
autorité de justice, les biens et effets de
AUTOMOBILES NORATEL LTEE, saisis
en cette cause, soit: compresseur, jack
hydraulique, pistolets à peinture, coffre
d'outils, pièces d'auto, etc.
CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE
VISE. St-Eustache, ce 12 novembre
1999. ALAIN TRUDEL, huissier de
justice. PHILIPPE TREMBLAY DION &
ASS. HUISSIERS, 165 rue Du Moulin,
St-Eustache, Québec J7R 2P5, (450)
491-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTREAL
NO. 500-04-020305-992
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT LE GREFIER ADJOINT
CARMEN FLORES
Partie demanderesse
c.
JORGE ALBERTO GUZMAN
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à JORGE
ALBERTO GUZMAN de comparaître
au greffe de cette cour situé au 1 Est,
Notre-Dame, Montréal, salle 1.100
dans les trente (30) jours de la date
de la publication du présent avis dans
le journal LE DEVOIR.

Une copie de la demande en
déchéance d'autorité parentale a été
remise au greffe à l'intention de
JORGE ALBERTO GUZMAN.
Lieu: Montréal
Date: 09 novembre 1999
PAUL LA RUE
GREFIER ADJOINT

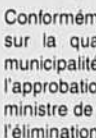
CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTREAL
NO. 500-12-249453-998
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRÉSENT GREFIER ADJOINT
MURACIA JEAN
Partie demanderesse
c.
PAUL LA RUE
GREFIER ADJOINT

Municipalité de Saint-Sauveur

AVIS PUBLIC

LOI SUR LA QUALITÉ DE
L'ENVIRONNEMENT

(L.R.Q., c. Q-2)



Conformément aux dispositions de l'article 116.3 de la Loi sur la qualité de l'Environnement (L.R.Q., c. Q-2), la municipalité de Saint-Sauveur donne avis qu'elle sollicite l'approbation d'un programme d'assainissement auprès du ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec pour l'élimination de ses neiges usées.

Copie de ce document d'assainissement est disponible pour consultation publique à l'Hôtel de Ville de Saint-Sauveur au 2125, chemin Jean-Adam, Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R2, jusqu'au 3 décembre 1999.

Toute personne, groupe, municipalité peut soumettre des représentations au directeur régional du ministère de l'Environnement et de la Faune, Monsieur Pierre Martel, au 140, rue St-Eustache, 3^e étage, Saint-Eustache (Québec) J7R 2K9 relativement à ce programme d'assainissement, jusqu'au 3 décembre 1999.

DONNÉ À SAINT-SAUVEUR,
ce 15^e jour du mois de novembre 1999

René Lachance, CMA
Secrétaire-trésorier

GESNER EDOUARD

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à GESNER
EDOUARD de comparaître au greffe
de cette Cour situé au 1, rue Notre-
Dame Est à Montréal, salle 1.100
dans les 30 jours de la date de la
publication du présent avis dans le
journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en
divorce a été remise au greffe à
l'intention de GESNER EDOUARD.
Lieu: Montréal
Date: 12 novembre 1999

FRANÇOIS LEBLANC
GREFIER ADJOINT

AVIS D'INTENTION DE DEMANDER
UNE DISSOLUTION
AVIS EST PAR LA PRÉSENTE
DONNÉ que la corporation Concours
intercolégial de spectacle du Québec
Inc. et portant le numéro de matricule
1144110039 a l'intention de
demander à l'inspecteur général des
institutions financières la permission
de se dissoudre conformément à la
loi. A cette fin, elle produira sous peu
sa requête adressée audit Inspecteur
ainsi que les pièces justificatives.
Montréal, le 9 novembre 1999
Marie Gauvin Moisan, présidente

AVIS D'INTENTION DE DEMANDER
UNE DISSOLUTION
AVIS EST PAR LA PRÉSENTE
DONNÉ que la corporation
Regroupement collégial Québécois
de théâtre étudiant et portant le
numéro de matricule 1144538755 a
l'intention de demander à l'inspecteur
général des institutions financières la
permission de se dissoudre
conformément à la loi. A cette fin, elle
produira sous peu sa requête
adressée audit Inspecteur ainsi que
les pièces justificatives.
Montréal, le 9 novembre 1999
Marie Dumouchel, présidente

DEMANDE DE DISSOLUTION
(article 37, Loi sur la publicité légale
des entreprises individuelles, des
sociétés et des personnes morales)
Prenez avis que la
compagnie/corporation ESPACE 22
INC. ayant son adresse principale et
siège social au 5800 rue St-Denis,
Suite 210, Montréal, Québec, H2S
3L5 demandera à l'inspecteur général
des institutions financières la
permission de se dissoudre.
Montréal, le 4 novembre 1999
BRODERIE DAVID INC./DAVID
EMBROIDERY INC.
Président: DAVID PERLMAN
Mario-Pierre Paquet

AVIS
PRENEZ AVIS que BRODERIE
DAVID INC./DAVID EMBROIDERY
INC. ayant son adresse principale et
siège social au 5800 rue St-Denis,
Suite 210, Montréal, Québec, H2S
3L5 demandera à l'inspecteur général
des institutions financières la
permission de se dissoudre.
Montréal, le 4 novembre 1999
BRODERIE DAVID INC./DAVID
EMBROIDERY INC.
Président: DAVID PERLMAN

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS
À TOUS NOS
ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît,
prendre connaissance
de votre annonce et
nous signaler immé-
diatement toute
anomalie qui s'y serait
glissée.

En cas d'erreur de
l'éditeur, sa respon-
sabilité se limite au
coût de la parution.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTREAL
NO. 500-12-237889-971
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
MYRNA MICHELE DESROSIERES,
adresse du procureur, soit 6984,
rue St-Denis à Montréal, district
de Montréal, Province de Québec;
Plaignante
c.
CLEMENTE ROCHA CORONEL
d'adresse inconnue
intimé
ASSIGNATION:
ORDRE est donné à CLEMENTE
ROCHA CORONEL de comparaître au
greffe de la Cour Supérieure situé au 1,
rue Notre-Dame Est à Montréal, en
salle 2.17 suite à la publication du
présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la requête modification
des mesures accessoires affidavit, avis
de présentation a été remise au greffe
à l'intention de CLEMENTE ROCHA
CORONEL
Lieu: Palais de Justice de Montréal
Date: 12 novembre 1999
Honorable Maurice E. Lagace
Juge de la Cour Supérieure
M^r Nathalie Lefebvre
Procureur de la requérante
6984, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2S 2S4

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Article 36A de la Charte

3^e avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de la division géomatique au Service des travaux publics et de l'environnement a approuvé, le 17 septembre 1999, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

Description

«Ruelles situées à l'ouest de la rue Du Fort, au nord de la rue Tupper, faisant partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, étant les lots 1 067 396, 1 066 475 et 1 066 477». (FC990455012)

Le droit à une indemnité en regard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 16 novembre 1999

Le greffier,
M^r Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Article 36A de la Charte

3^e avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de la division géomatique au Service des travaux publics et de l'environnement a approuvé, le 18 octobre 1999, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

Description

«Ruelles situées à l'intérieur des quadrilatères mentionnés ci-après et formées des lots suivants du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit:

• quadrilatère délimité par les rues De Champigny, Marc-Sauvalle, Le Caron et Drake (lots 1 244 770, 1 244 799 et 1 244 802);

• quadrilatère délimité par les rues Le Caron, Drake, Galt et le boulevard De La Vérendrye (lot 1 244 734);

• quadrilatère délimité par les rues Le Caron, Angers, Galt et Drake (lots 1 244 752 et 1 244 763);

• quadrilatère délimité par les rues Leprohon, Jacques-Hertel, Laurendeau et Angers (lots 1 244 482, 1 244 492 et 1 244 503);

• quadrilatère délimité par les rues Le Caron, Brisset, De Champigny et Laurendeau (lots 1 244 581, 1 244 582, 1 244 593 et 1 244 609);

• rues Galt Crescent et Hadley (lot 1 243 901);

• quadrilatère délimité par les rues Jolicoeur, Hamilton, Jacques-Hertel et Beaulieu (lots 1 242 751 et 1 243 000);

• quadrilatère délimité par les rues Jolicoeur, Briand, De Biencourt et le boulevard Monk (lot 1 243 314);

• quadrilatère délimité par les rues De Biencourt, Briand, Jacques-Hertel et le boulevard Monk (lot 1 243 297);

• quadrilatère délimité par les rues Hamilton, Jacques-Hertel, Beaulieu et Denonville (lots 1 242 729 et 1 243 034);

• quadrilatère délimité par les rues Denonville, Beaulieu, Pierre-Héroux et le boulevard Monk (lot 1 243 376);

• quadrilatère délimité par les rues Jacques-Hertel, Beaulieu, Denonville et le boulevard Monk (lot 1 243 375);

• quadrilatère délimité par les rues Jacques-Hertel, Briand, Cardinal et Hadley (lot 1 244 261);

• quadrilatère délimité par les rues Briand, Denonville, Hadley et Cardinal (lots 1 244 136 et 1 244 137);

• quadrilatère délimité par les rues Briand, Le Caron, Hadley et De Villiers (lot 1 244 177);

• quadrilatère délimité par les rues Jacques-Hertel, Eadie, Cardinal et Laurendeau (lot 1 244 473);

• quadrilatère délimité par les rues Beaulieu, Allard, Raudot et le boulevard Monk (lot 1 243 743);

• quadrilatère délimité par les rues Hamilton, Raudot, Beaulieu et le boulevard Des Trinitaires (lot 1 242 888);

• quadrilatère délimité par les rues Beaulieu, Raudot, les boulevards Monk et De La Vérendrye (lot 1 243 817)». (FC990455014)

Le droit à une indemnité en regard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 16 novembre 1999

Le greffier,
M^r Léon Laberge

ÉCONOMIE

La Fed à l'heure du choix

On freine
ou on continue?*Une hausse des taux d'intérêt serait
inévitables dans le cas où les coûts salariaux
dépasseraient les gains de productivité*MARC BRAIBANT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, et ses collègues du comité monétaire, vont passer au crible l'économie américaine aujourd'hui afin de déterminer s'il y a lieu de freiner la croissance ou au contraire de la laisser ralentir à son rythme.

Dans leur esprit, l'inflation est généralement la seule obsession. Quand certains voient le spectre de la hausse des prix refaire surface avec une économie tournant à plein régime, d'autres jugent souvent que les gains de productivité évitent justement cette surchauffe sur les prix.

Reste que l'impression laissée par le comité monétaire, le 5 octobre, est dans tous les esprits. La Fed avait alors «adopté une directive en faveur d'un resserrement possible de la politique monétaire dans le futur».

Pour la Fed, une hausse des taux d'intérêt serait inévitable dans le cas où les coûts salariaux dépassaient les gains de productivité, avec comme conséquence un risque de reprise d'inflation. Alan Greenspan a récemment indiqué que les progrès de productivité allaient se poursuivre mais peut-être pas au même rythme. Il a régulièrement attiré l'attention sur l'é étroitesse du marché du travail.

Le taux de chômage, à 4,1 % en octobre, est à son plus bas niveau depuis 29 ans et quelques entreprises,

qui ont de plus en plus de mal à recruter, se tournent vers les prisons. «Le manque de main-d'œuvre en est là», a expliqué John Challenger, spécialiste des questions sociales, qui a révélé ce phénomène.

Le Père Noël

Les derniers indices montrent une économie toujours solide et les ventes devraient rester vives avec les fêtes de fin d'année. Dans ce contexte, Stan Shipley, économiste de Merrill Lynch, estime que «la croissance du PIB pourrait friser les 5 % en rythme annuel sur le dernier trimestre» soit «plus que ce que la Fed souhaite». Cet économiste est donc persuadé que la Fed relèvera son taux interbancaire aujourd'hui.

La banque d'affaires Salomon Smith Barney se prononce «pour une légère inclinaison d'une hausse d'un quart de point du taux interbancaire et un retour à une directive neutre de la Fed». Une remontée du principal taux d'intérêt de la Fed, après deux hausses successives au cours de l'été, effacerait définitivement les trois baisses de l'automne 98. La Fed donnerait ainsi l'impression que l'économie pourrait tourner à un rythme satisfaisant avec un taux d'intérêt à court terme à 5,5 % comme elle l'a fait entre mars 97 et septembre 98, deux années où la croissance de l'économie a été la plus solide.

Le taux interbancaire est fixé à 5,25 % depuis le 24 août.

E N B R E F

Onex continue
de croître

(PC) — Pour la période de trois mois qui a pris fin le 30 septembre dernier, le conglomerat Onex a enregistré un bénéfice net de 8,4 millions, avant les gains obtenus par la vente d'actions dans des compagnies qu'il détient. En incluant ces gains, le bénéfice net d'Onex est de 23,6 millions, en baisse par rapport aux 82,7 millions amassés à la même période l'an dernier. Malgré cela, Onex demeure sur le chemin de la croissance et pour les neuf premiers mois de l'année, la compagnie enregistre un bénéfice net de 272,8 millions, en hausse de 40 % par rapport à l'an dernier.

Cinq millions
de bénéfices pour
Malette Québec

(PC) — Malette Québec rapporte un bénéfice net de 5,1 millions pour le quatrième trimestre terminé le 30

septembre dernier, comparativement à près de 4,9 millions pour la même période de 1998. Le bénéfice net pour l'exercice ayant pris fin le 30 septembre 1999 est de 10,4 millions, comparativement à 2,8 millions lors de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires brut pour l'année financière a atteint près de 129 millions, contre près de 112 millions pour l'an dernier.

Desjardins dans
les centres d'appels

(PC) — Investissement Desjardins investit 1 million dans Décisif Solutions Logiciels, une entreprise montrealaise qui conçoit et commercialise des logiciels pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises qui opèrent des centres d'appels informels ou encore pour les départements de grandes entreprises. Décisif compte actuellement 30 employés et prévoit l'embauche d'une vingtaine d'autres personnes au cours des prochains mois. La société a déjà plus de 150 clients et entend tripler ce chiffre au cours de la prochaine année.

Branle-bas de sauvetage

La Gaspesia pourrait renaître
sous une autre formeSILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

La lutte pour la survie, voire la résurrection, de l'usine Gaspesia à Chandler se poursuit de plus belle. Le gouvernement est prêt à étudier toute proposition pour empêcher la fermeture définitive de l'usine, quitte à la transformer de fond en comble pour produire autre chose que du papier journal.

«J'ai rencontré la semaine dernière monsieur Weaver [le président de l'Abitibi Consolidated]. Nous avons discuté de la situation. Notre but vise l'intérêt de la population. Nous voulons maintenir leurs emplois et garder l'usine compétitive. Il y avait un projet défini, mais s'il y a une solution alternative, nous sommes disposés à la regarder», a déclaré hier le premier ministre Lucien Bouchard, suite à une conférence de presse à la Société générale de financement, lors d'une période de questions.

D'autres partenaires pour fabriquer d'autres produits? Toutes les possibilités alternatives sont actuellement sur la table. «L'usine est en bon état, elle date du début des années 60. Nous travaillons actuellement pour tenter de définir un produit alternatif», a-t-il rajouté.

Le premier ministre ne lâche donc pas prise dans un dossier qui dure pourtant depuis des années. En 1996, il avait déclaré faire une affaire personnelle de l'avenir de

cette usine gaspésienne, déjà menacée de fermeture.

Le 28 octobre dernier, l'Abitibi Consolidated annonçait à la surprise de tous et malgré la détresse générale qu'allait engendrer sa déclaration, la «fermeture définitive de l'usine». La justification? La surcapacité et l'engorgement du marché.

Cette déclaration a surpris tout le monde pour deux raisons. Premièrement, l'Abitibi Consolidated avait signée en bon et due forme un document quelques mois plus tôt, dans lequel elle s'engageait à garder l'usine Gaspesia en activité et à étudier tous les scénarios possibles pour créer des emplois dans la région.

La fermeture
de l'usine
a provoqué
un véritable
tollé dans
la région

Par ailleurs, depuis quelques mois, des négociations pour la relance de l'usine étaient en cours avec une autre entreprise, Cedrico, et une entente était à la veille d'être conclue.

Aussitôt annoncée, la fermeture a provoqué un véritable tollé dans la région, qui risque de perdre quelques 400 emplois directs, en plus de 1000 emplois indirects. Depuis, les manifestations des syndicats n'ont d'ailleurs pas cessé. La semaine dernière encore, près de 500 personnes ont symboliquement envahi l'usine pour réclamer du propriétaire de l'Abitibi Consolidated qu'il respecte ses engagements.

De plus, hier soir, le conseil municipal de la ville de Chandler a tenu une assemblée spéciale pour prendre ses résolutions dans le dossier. «Le dossier avance», a déclaré pour sa part Michel Saint-Pierre, le maire de Chandler.

Escarmouches autour du poulet

Petit abattoir deviendra grand...

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Encouragés par une victoire obtenue à la Régie des marchés agricoles, de petits abattoirs de volailles poursuivent aujourd'hui devant cette même régie leur attaque contre la Fédération des producteurs de volailles (FPVQ) et l'Association des abattoirs de volailles du Québec (AAVQ) qui regroupe les gros abattoirs.

Tout d'abord, Les Volailles du fermier, un petit abattoir de poulets de Drummondville, obtenait de la régie la semaine dernière une ordonnance à la FPVQ et à l'AAVQ de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer à la petite firme de Drummondville un approvisionnement de 1,72 millions de kg ou de 100 000 poulets par semaine.

Deux autres plaintes

Par ailleurs, aujourd'hui même à Saint-Hyacinthe deux autres petits abattoirs de volailles se présentent devant la régie pour demander «les approvisionnements de poulets nécessaires à la rentabilité de leurs opérations». Il s'agit de Les Produits Coquelicot de Lac Mégantic et Abattoir Ducharme de Saint-Alphonse de

Granby. Ces deux firmes font valoir qu'elles sont victimes d'une nouvelle convention de mise en marché du poulet qui fixe et gèle les parts de marché au même niveau que l'année précédente.

Ils soutiennent surtout que cette convention a été négociée et signée par la FPVQ et l'AAVQ, qui ne compte que cinq membres, qui sont les cinq plus importants en contrôlant 85 % du marché québécois. Ces abattoirs sont Olymel/Flamingo, Excel-dor, Abattoirs Laurentiens, Volailles Giannone et Volailles Grenville.

«Les négociateurs de l'AAVQ n'étaient pas sans savoir que cette convention limiterait les petits abattoirs à des approvisionnements nettement insuffisants pour rentabiliser leurs opérations. Cette nouvelle convention floue les petits abattoirs et met en place les premiers jalons d'un véritable cartel qui empêchera la ve-

Intel investit
dans deux
entreprises
de Montréal

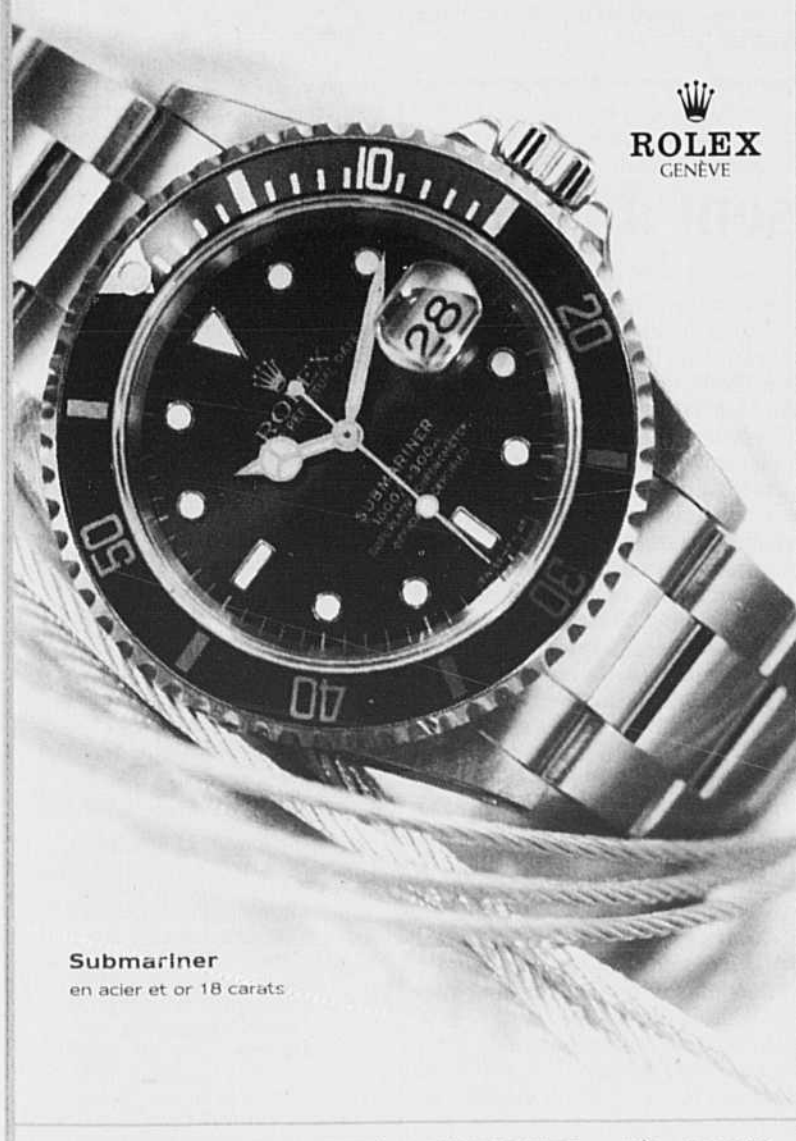
LE DEVOIR

Intel a annoncé une série de mesures visant à accélérer l'orientation de l'industrie vers des systèmes à téléphonie informatique ouverte (TIO). Parmi ces mesures, le Fonds Intel pour les communications a investi, sous la forme de capital-actions, dans deux entreprises montréalaises, soit MediaSoft et Prima.

Cette première est un concepteur de logiciels TIO et Internet. Quant à Prima, elle conçoit des logiciels qui permettent aux entreprises d'intégrer des technologies de téléphonie avec des applications de service à la clientèle dans divers environnements à grande échelle.

Le Fonds Intel pour les communications, créé en septembre dernier, est utilisé pour investir dans des entreprises développant des produits de communication et de réseau dans le cadre des programmes de communications voix et données d'Intel. Ce fonds repose sur une enveloppe de 200 millions \$ US et peut investir jusqu'à 10 millions par projet, sous forme de capital-actions minoritaire.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique



ROLEX
GENÈVE

Submariner
en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876



VERSABEC devient ARAMARK!

Ce n'est pas un

COUP

publicitaire mais le chemin le plus

SÛR

pour vous offrir une gestion multiservice
de calibre mondial.

ARAMARK Québec inc., la nouvelle identité de VERSABEC, est une entreprise québécoise synonyme de savoir-faire, de professionnalisme et d'expertise en gestion de services alimentaires, de soutien administratif et d'entretien des installations. La confiance de nos clients, de même que l'énergie et le dévouement de notre personnel, nous ont permis, au fil des ans, d'être associés aux plus grandes réalisations d'ici telles que l'Expo 67, Manicouagan, les Jeux olympiques et les Expos de Montréal, en plus de servir quotidiennement les grandes entreprises ainsi que les grandes institutions financières et scolaires du Québec.

Maintenant porte-étendard québécois d'ARAMARK, chef de file mondial en gestion multiservice, notre équipe étoile continuera de proposer des solutions sur mesure, aux meilleurs coûts possibles, et pourra faire bénéficier nos clients de l'expertise d'un réseau de ressources de calibre international.

De plus, le sens de l'innovation d'ARAMARK et sa culture d'entreprise axée sur le « partenariat sans limites », accentueront notre souci constant de la qualité des services offerts.

Tout cela nous ouvre d'embellantes perspectives d'avenir.



ARAMARK

ARAMARK. Gestion de services alimentaires, de pause-café, de distributeurs automatiques, d'entretien sanitaire, de maintenance et de soutien administratif pour les entreprises, les institutions scolaires et de santé, les grands chantiers, les installations sportives et lors de grands événements culturels et sportifs.

LE DEVOIR LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

La réserve de sang: 5 jours

Groupes sanguins en demande aujourd'hui

B -

A -

HEMA-QUÉBEC

Info-collecte: 832-0873

HORS-JEU

L'esprit de famille

Vous savez comment c'est: on croit avoir tout vu, tout entendu, on croit être revenu de tout et paf, en moins de temps qu'il n'en faut pour dire «ça parle au maudit», on replonge tête première dans l'incrédulité que ne manque jamais d'inspirer l'humain qui ne veut que protéger ses arrières. Voyez plutôt.

Alexei Yashin. Le beau, ou plutôt le bel Alexei. Peut-être vous balanceriez-vous de son histoire à dormir scandalieusement debout comme de votre première paire de combines à grands manches. C'est légitime. Mais peut-être souffrez-vous d'éruptions cutanées épisodiques à la seule pensée de cette «cause» indéfendable, à laquelle s'est jointe l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey dans un sursaut de malhonnêteté intellectuelle, économique, juridique, de grosse malhonnêteté crasse, baveuse et arrogante.

Si c'est le cas, vous avez peut-être songé que ce dossier était le bout du bout en matière de bêtise sportive. De lamentation puérile. D'indécence caractérisée.

Hé hé. Voyez plutôt. Ken Griffey junior, voltigeur de centre des Mariners de Seattle de son état, est l'un des meilleurs joueurs de baseball de tous les temps. Il a d'ailleurs été élu récemment au sein de l'équipe du siècle des ligues majeures, l'un des quatre joueurs encore actifs à y parvenir, avec Roger Clemens, Mark McGwire et Cal Ripken jr. S'il y a quelqu'un qui puisse espérer un jour abaisser la marque de 755 circuits en carrière de Hank Aaron, c'est Griffey.

Pas besoin donc de préciser que, dans les circonstances, le monsieur croit de son droit et de son devoir de demander sa juste part de l'économie en pleine mondialisation.

Griffey écoulera en 2000 la dernière saison d'un contrat de quatre ans valant 34 beaux millions de non moins beaux dollars américains. C'est bien peu. Il y a longtemps déjà qu'il a été dépassé sur sa droite (le côté portefeuille) par des types genre Kevin Brown qui ont décroché des salaires dans les huit chiffres. Les Mariners lui ont donc proposé, ces jours derniers, un petit renouvellement maison.

Voilà en effet une nouvelle mode dans le merveilleux monde du sport professionnel: le joueur autonome par anticipation. Désormais, on n'attend plus la fin des contrats pour brasser des millions. Les Mariners craignant de perdre Griffey à la fin de la prochaine saison et de ne rien obtenir en retour, ils ont pris les devants.

L'offre: 140 millions \$ US pour huit ans. Nous vous épargnons le calcul et indiquons que cela fait 1998 \$ l'heure pour toutes les heures de la vie de l'heureux bénéficiaire, qu'il soit en train de jouer à la balle, de discuter le bout de gras avec son comptable, d'écluser un litre de blonde ou de faire ses ablutions intimes. On a beau être doué comme ce n'est pas permis pour patrouiller le champ centre, c'est du stock.

Mais Griffey a dit non. Pourquoi donc? Bonne question, à laquelle nous fournissons la réponse gratuitement: il veut pouvoir passer plus de temps avec sa famille. Du temps de qualité, probablement, mais c'est là une appréciation personnelle qui n'engage que nous. Et où est sa famille? Autre excellente question. Elle vit à Isleworth, une banlieue archicossue d'Orlando, en Floride, qui est aussi un paradis fiscal — «le Monaco des États-Unis», note Sports Illustrated — où résident entre autres Shaquille O'Neal et Anfernee Hardaway, basketballeurs dans la NBA, les golfeurs de la PGA Mark O'Meara, Lee Janzen, Grant Waite, Craig Perry, Stuart Appleby et Scott Hoch (le regretté Payne Stewart y demeurerait aussi), de même que le premier-but des Blue Jays de Toronto Cecil Fielder, qui a récemment mis en vente sa modeste bicoque comptant une vingtaine de chambres à coucher.

Un paradis de golf, également, sport que prise M. Griffey et qu'il regrette peut-être de n'avoir pas embrassé plus fort. Au printemps dernier, il avait ceci à dire: «Nous [les joueurs de baseball] gagnons beaucoup d'argent hors du terrain que les golfeurs. Nous ne sommes pas payés pour nos apparitions publiques et nous n'avons pas de contrats de commandite comme les golfeurs en ont pour les sacs et les balles. Mon contrat avec Nike, par exemple, est largement inférieur à celui de Tiger Woods. Et les golfeurs, eux, ne se font pas lock-out par les propriétaires.»

Snif. Griffey a donc refusé, ayant sans doute découvert qu'il était plus rentable de se démenager lui-même que de sortir sa petite famille adorée d'Isleworth pour la réinstaller à l'autre bout du continent, à Seattle. Remarquez qu'il en a bien le droit. Les riches ont toujours le droit de tout faire.

Mais quand le directeur général des Mariners, Pat Gillick, a tiré la conclusion qu'il s'imposait et a offert Griffey en échange d'autres formations, celui-ci est allé brailier au Seattle Post-Intelligencer que son équipe ne voulait plus de lui, que c'était écorçant, qu'on le laissait tomber et gna-gna-gna. Et le président des Mariners, Howard Lincoln, bien qu'attristé, a déclaré que Griffey avait pris une décision «courageuse».

C'est ça le problème: ils sont tous malades dans leur univers malade.

En juillet dernier, les Mariners ont emménagé au Safeco Field, un tout nouveau stade à toit rétractable avec tout plein de loges de luxe destiné à permettre à l'équipe de conserver ses meilleurs éléments, dont Ken Griffey jr. L'épouse de Griffey, la charmante Melissa, a même acheté deux briques de l'édifice au nom de leurs enfants et a fait inscrire dessus «The House Their Father Built». Fine et modeste allusion à Babe Ruth et au Yankee Stadium.

Or voilà-t-il pas qu'en plus du fait que le «constructeur» risque de foutre le camp, d'autres menus pépins surgissent. Ainsi, le Safeco Field a coûté 517 millions \$ US, dont 372 millions provenant des fonds publics. La facture est supérieure de 100 millions à ce qui avait été originalement prévu, et les Mariners veulent voir le trésor public déboursé au moins 60 des millions manquants. La dispute est toujours en cours.

Et puis, on apprenait la semaine dernière que le toit du Safeco Field est défectueux et qu'il faudra en réparer les 128 toitures, à raison d'un par jour, avant le début de la prochaine saison. Le tout coûtera 400 000 \$. Ce n'est pas la première fois que le toit s'amuse, ayant déjà connu des problèmes de moteur et de raccordement électrique.

Résumons-nous donc: une supervetette qui se permet de refuser 140 millions parce qu'il veut aller jouer plus au sud, ou près de sa famille, ou n'importe quoi qui ressemble à ça; un nouveau stade qui a coûté beaucoup plus cher que prévu; des problèmes de toiture.

Bien sûr, il est impossible qu'une situation semblable se produise jamais à Montréal, n'est-ce pas?

jdion@ledevoir.com

La «Série du siècle» passe une fois de plus à l'histoire

La Presse canadienne et NTR ont annoncé hier «l'équipe du siècle» selon un sondage mené auprès des directeurs des sports des quotidiens, des stations de radio et de télévision du pays. L'équipe de 1972 a obtenu 1102 points selon un mode de scrutin qui accordait 10 points pour le premier rang jusqu'à un point pour le 10^e rang. La dynastie des Oilers d'Edmonton (1983-1990) s'est classée deuxième avec 865 points. Le Canadien (1955 à 1960), qui a établi un record avec cinq conquêtes de la coupe Stanley d'affilée, a terminé troisième avec 775 points.

MARC DELBES
PRESSE CANADIENNE

Quand on annonça la tenue d'une «Série du siècle» en avril 1972, on était loin de se douter que cette rencontre au sommet entre les meilleurs professionnels canadiens et une équipe d'élite d'Union soviétique allait modifier à jamais la scène du hockey.

Les Soviétiques étaient soi-disant venus apprendre mais ce ne fut pas à sens unique. Les hockeyeurs canadiens, malgré leur victoire, ont notamment pris conscience de l'importance d'être en meilleure condition physique.

En 1972, le hockey nord-américain est sorti de son isolationnisme. Quelque 30 ans plus tard, plusieurs joueurs venus du Vieux continent — les Jagr, Selanne, Forsberg, Bure et c^o — font les délices des amateurs de la Ligue nationale de hockey.

Et dire que personne dans le camp canadien n'avait alors pris les Soviétiques au sérieux. Punch Imlach avait déclaré avant le début de la série que l'équipe canadienne allait remporter chaque match «et par la marge de cinq ou six buts».

Et ils étaient nombreux à partager cet avis. Certains observateurs clairvoyants avaient toutefois invité à la prudence, surtout après la conquête de la médaille d'or des Soviétiques aux Jeux olympiques de Sapporo, au Japon, en début d'année.

«L'équipe canadienne ne réussira pas à

remporter cinq matchs au cours de cette série» avait pour sa part prédit le journaliste Michel Blanchard de La Presse le matin du premier match.

L'entraîneur de l'équipe canadienne Harry Sinden parvint à composer une équipe formée de 13 futurs membres du Temple de la renommée: Bobby Clarke, Yvan Cournoyer, Ken Dryden, Phil et Tony Esposito, Rod Gilbert, Guy Lapointe, Frank Mahovlich, Brad Park, Gilbert Perreault, Stan Mikita, Jean Ratelle et Serge Savard.

Le premier match de la série est présenté à Montréal, le 2 septembre. Les Soviétiques déploient leur rapidité et leur finesse. Ils emportent la victoire 7 à 3, ce qui sème la consternation parmi les 18 818 spectateurs au Forum et une nation rivée à son téléviseur. «Nous sommes abasourdis», trouve à dire Sinden.

Le journaliste Claude Larochelle se rappelle très bien que les joueurs canadiens étaient assommés après cette défaite. «Personne n'avait pris l'équipe soviétique au sérieux, a-t-il noté. Il faut se souvenir que nous ne connaissions rien de leurs grandes vedettes. Et les dépisteurs canadiens avaient laissé entendre que nous en ferions une bouchée.»

En arrivant à Vancouver pour le quatrième et dernier affrontement de la tournée canadienne, le doute s'installe dans le camp canadien. La défaite (5-3) est cruelle. Les Soviétiques quittent donc le pays avec deux victoires, une défaite et un match nul.

HOCKEY

Petite blessure deviendra grande

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Saku Koivu et Igor Ulanov ayant aggravé des blessures lors des derniers matchs, la question du retour prématuré des joueurs blessés, chez le Canadien, revient sur le tapis.

«La médecine n'est pas une science exacte, a insisté Alain Vigneault, dont le père est justement médecin. On aurait peut-être dû attendre... c'est facile à dire après.»

L'entraîneur a répété que la décision finale revient toujours au joueur et que dans le cas de Koivu, par exemple, celui-ci avait commencé à parler d'un retour au jeu dès mercredi à Pittsburgh.

On l'a fait patienter jusqu'à samedi, après un autre match contre Anaheim jeudi, et il a aggravé sa blessure à la troisième période du match contre Atlanta, après deux périodes sans problème.

Dans le cas d'Ulanov, il s'agit d'une fracture, au pied, a mentionné Vigneault, et, selon lui, il est impossible d'aggraver semblable blessure. Il n'était question que de savoir à quel point le défenseur pouvait endurer la douleur.

Or, a répété l'entraîneur, «j'en ai jamais rencontré un physiquement ou mentalement aussi fort pour endurer la douleur...»

Jusqu'à un certain point...

Pas du voyage

Toujours est-il que Koivu n'accompagnera pas ses coéquipiers au cours de leur voyage à Nashville et en Californie et ratera donc au moins les cinq prochains matchs en incluant celui de ce soir au Centre Molson. On en saura plus long aujourd'hui lorsque seront connus les résultats des tests de résonance magnétique.

Quant à Ulanov, il y a une possibilité qu'il rejoigne ses coéquipiers quelque part en Californie.

Oleg Petrov a été rappelé de Québec entre-temps, de préférence à Jesse Bélanger.

Vigneault a bien aimé Petrov à Ottawa, mais il a cité comme une autre malchance qui s'abat sur son équipe le fait qu'il ait été obligé de retourner en Suisse après le récent match contre les Sénateurs.

ERRATUM

Un titre erroné dans l'édition d'hier donnait la victoire aux Dolphins de Miami alors qu'ils s'inclinaient 23-3 devant les Bills de Buffalo. Il aurait fallu lire «Les Bills n'ont fait qu'une bouchée des Dolphins» et non l'inverse. Toutes nos excuses.

Ligue nationale de baseball

Le Cy Young va à Johnson

ASSOCIATED PRESS

New York — Randy Johnson est devenu le deuxième lanceur de l'histoire à remporter le trophée Cy Young dans les deux ligues, devançant Mike Hampton des Astros de Houston au scrutin de la Ligue nationale.

Le grand gaucher de six pieds 10 pouces des Diamondbacks de l'Arizona a dominé la Ligue nationale pour la moyenne de points mérités et le nombre de retraits au bâton.

Il a reçu 20 votes de première place, 11 de deuxième et un de troisième pour un total de 134 points au scrutin mené auprès de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique.

Johnson a compilé un dossier de 17-9 avec une moyenne de 2,48 et il a inscrit 364 retraits au bâton en 271 manches et deux tiers. Il a imité Gaylord Perry qui a été le seul autre lanceur à gagner le Cy Young dans les deux ligues.

Johnson, âgé de 36 ans, avait mérité le Cy Young dans la Ligue américaine avec les Mariners de Seattle en 1995. Perry avait gagné le trophée à Cleveland en 1972 et à San Diego en 1978.

«Il y a des chiffres qui passent inaperçus», a révélé Johnson pendant la saison, comme la séquence où j'ai concédé deux points ou moins dans 14 départs consécutifs.

Hampton, (22-4) qui a dominé la Ligue nationale pour le nombre de victoires, s'est classé deuxième avec 11 votes de première place, 17 de deuxième et quatre de troisième pour un total de 110 points.

Kevin Millwood des Braves d'Atlanta a fini troisième avec 36 points.

Johnson devient le deuxième lanceur seulement depuis 1991 à rompre la domination des



Randy Johnson a compilé un dossier de 17-9 avec une moyenne de 2,48 et il a inscrit 364 retraits au bâton en 271 manches et deux tiers.

lanceurs des Braves d'Atlanta — Greg Maddux, Tom Glavine et John Smoltz — pour l'attribution de ce trophée. Après l'avoir remporté à Chicago en 1992, Maddux l'a gagné les trois années suivantes avec les Braves, Glavine l'a mérité en 1991 et 1998 et Smoltz s'est imposé en 1996.

Pedro Martinez avec les Expos avait interrompu leur règne en 1997 et on s'attendait à ce qu'il soit le troisième à décrocher l'honneur dans les deux ligues lors du dévoilement du scrutin dans la Ligue américaine aujourd'hui.

Johnson a dominé la Ligue nationale pour les matches complets (12) et il a fini à 19 retraits au bâton seulement du record en une saison établi par Nolan Ryan en 1973.

Sommet antidopage

Les États-Unis s'opposent à l'AMA

AGENCE FRANCE-PRESSE

Sydney — Le directeur du bureau antidopage de la Maison blanche, le général Barry McCaffrey, a estimé, hier, au sommet antidopage de Sydney, que l'Agence mondiale antidopage (AMA), mise en place par le comité international olympique (CIO), n'était pas la bonne solution.

Le général McCaffrey a ajouté que le CIO avait exclu les États-Unis et d'autres pays de l'AMA et a mis en cause son indépendance. «Nous n'avons pas voix au chapitre. Comment peut-on appeler cette agence indépendante quand son président a déjà été choisi avant la réunion de direction», a-t-il dit.

Un vice-président du CIO, le Canadien Dick Pound, a été nommé président de l'AMA, la semaine dernière à Lausanne, lors de la constitution de l'agence qui comprendra 16 représentants du mouvement olympique et sportif et 16 représentants des gouvernements.

Kevan Gosper, également vice-président du CIO, a répliqué au général McCaffrey que «la structure de l'AMA assurait vraiment son indépendance. Le CIO ne contrôle pas le sport, il le coordonne», a-t-il ajouté.

Le président du comité olympique australien, John Coates, a affirmé de son côté, dans un communiqué, que la faiblesse de la lutte antidopage aux États-Unis ne permettait pas à ce pays de réclamer le leadership en la matière.

M. Gosper a souhaité que ce sommet de Sydney puisse dégager une méthode sur la manière dont les pouvoirs publics des différents pays nommeront leurs représentants à l'AMA.

Le ministre canadien des sports, Denis Coderre, a appelé à la création d'un comité directeur pour voir comment les pays pourraient être représentés à l'AMA et déterminer comment établir un cadre légal dans lequel les fédérations internationales pourraient agir.

La ministre australienne des douanes, Amanda Vanstone, qui préside ce sommet, a affirmé que la proposition de suspendre pour un minimum de deux ans tout athlète convaincu de dopage, dès la première infraction, une sanction que le CIO et les fédérations sportives ont rejetée, devrait être examinée lors du sommet. Elle a également souhaité que les laboratoires chargés des contrôles soient accrédités par une autorité indépendante et non par le CIO, comme actuellement.

Enfin, la ministre australienne des sports, Jackie Kelly, a confirmé une subvention de 1,5 million de dollars australiens (970 800 \$ US) pour valider les tests sanguins de détection de l'EPO aux jeux de Sydney. Mme Kelly a souhaité que le CIO en fasse autant, avant les Jeux.

«Les bases scientifiques existent pour détecter l'EPO dans les prélèvements sanguins», a déclaré la ministre. «Si nous pouvons produire un test fiable et solide, nous pourrions obtenir l'aval du CIO pour les tests sanguins» a-t-elle ajouté, indiquant que le CIO avait déjà donné un accord de principe pour que de tels tests sanguins aient lieu à Sydney. Les tests sanguins devraient aussi être prochainement être en mesure de détecter les hormones de croissance.

Ce sommet, qui rassemble 28 pays, devait se poursuivre mardi et mercredi.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	NR	Bp	Bc Pts
Ottawa	12	5	1	1	55	37 26
Toronto	10	6	3	1	54	38 24
Boston	8	6	4	0	48	43 20
Buffalo	7	9	2	0	48	53 16
Montréal	5	12	1	1	36	45 12

Section Atlantique

Philadelphie	10	7	2	1	56	45 23
New Jersey	9	6	2	1	46	40 21
NY Rangers	6	10	3	0	40	51 15
Pittsburgh	4	8	3	2	51	53 13
NY Islanders	4	8	2	0	29	46 10

Section Sud-Est

Floride	9	6	2	2	49	41 22
Caroline	7	7	3	0	41	46 17
Washington	6	8	2	1	43	51 15
Tampa Bay	6	9	1	1	45	52 14
Atlanta	3	10	2	1	32	56 9

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
	G	P	N	Moy.	PP	PC
Detroit	10	4	3	1	52	36 24
St. Louis	10	6	1	0	53	41 21
Nashville	6	9	1	1	39	51 14
Chicago	4	9	4	1	44	53 13

Section Nord-Ouest

Vancouver	9	5	3	1	53	51 22
Colorado	8	7	2	1	49	46 19
Edmonton	5	8	5	3	45	46 18
Calgary	5	10	2	0	42	63 12

Section Pacifique

Los Angeles	11	4	4	0	62	48 26
San Jose	11	8	2	1	63	53 25
Phoenix	9	6	3	0	56	48 23
Anaheim	8	8	2	1	47	42 19
Dallas	8	8	1	0	38	41 17

Dimanche

Los Angeles 3 Phoenix 2
Edmonton 6 Chicago 3

Hier

San Jose à Toronto, 19h30
Colorado à Vancouver, 22h

Aujourd'hui

San Jose à Montréal, 19h30
Buffalo à Pittsburgh, 20h
Calgary à Phoenix, 21h
Chicago à Los Angeles, 22h30

Demain

Dallas à Washington, 19h
St. Louis à Toronto, 19h30
Boston au New Jersey, 19h30
Ottawa en Caroline, 19h30
Tampa Bay à Atlanta, 19h30
Floride au Colorado, 22h
Detroit à Vancouver, 22h
Calgary à Anaheim, 22h30

FOOTBALL

ASSOCIATION AMÉRICAINNE

Section Est						
	G	P	N	Moy.	PP	PC
Indianapolis	7	2	0	.778	250	181
Miami	7	2	0	.778	192	166
N.-Angleterre	6	2	0	.750	191	150
Buffalo	7	3	0	.700	204	149
N.Y. Jets	2	6	0	.250	126	150

Section Centrale

Jacksonville	8	1	0	.889	216	79
Tennessee	7	2	0	.778	190	171
Pittsburgh	5	4	0	.556	172	124
Baltimore	3	6	0	.333	139	150
Cleveland	2	8	0	.200	99	253
Cincinnati	1	9	0	.100	130	292

Section Ouest

Seattle	7	2	0	.778	205	145
Kansas City	5	4	0	.556	200	136
Oakland	5	4	0	.556	185	162
San Diego	4	5	0	.444	136	194
Denver	3	7	0	.300	194	205

ASSOCIATION NATIONALE

Section Est						
	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	5	4	0	.556	226	169
N.Y. Giants	5	4	0	.556	157	165
Washington	5	4	0	.556	287	257
Arizona	3	6	0	.333	115	187
Philadelphie	3	7	0	.300	149	212

Section Centrale

Detroit	6	3	0	.667	201	171
Minnesota	6	4	0	.600	237	199
Tampa Bay	5	4	0	.556	139	128
Green Bay	4	5	0	.444	166	192
Chicago	4	6	0	.400	167	201

Section Ouest

St. Louis	7	2	0	.778	300	128
Caroline	3	6	0	.333	196	204
San Francisco	3	6	0	.333	156	258
Atlanta	2	7	0	.222	117	216
N.-Orléans	2	7	0	.222	147	185

Dimanche

LE DEVOIR

LE MONDE

À la veille du sommet ibéro-américain

La dissidence cubaine s'en donne à cœur joie

Des dirigeants étrangers reçoivent des représentants de l'opposition

MARIE SANZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

La Havane — La dissidence cubaine a reçu un soutien implicite mais sans précédent dans sa quête d'ouverture politique à la veille d'un sommet qui consacre la réintégration de Fidel Castro dans le giron latino-américain.

Pour la première fois sur le sol cubain un chef d'Etat, le président du Portugal, Jorge Sampaio, accompagné de son premier ministre, Antonio Guterres, s'est entretenu avec une importante figure de la dissidence, à la veille du IX^e sommet ibéro-américain qui débute officiellement aujourd'hui à La Havane.

D'autres présidents invités dont Julio Maria Sanguinetti, chef d'Etat uruguayen, avaient également prévu de rencontrer des opposants hier.

Pour sa part, le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a rencontré une importante délégation de la dissidence et des familles de prisonniers politiques à l'ambassade d'Espagne hier. Les ministres des Affaires étrangères du Nicaragua, du Mexique et du Panama avaient également rencontré dimanche des membres de la dissidence.

«Une dynamique des droits de l'homme s'est incontestablement greffée sur le Sommet», a estimé un diplomate. «C'est un exercice d'ouverture contrôlée, a-t-il dit, puisque le gouvernement cubain a affirmé à plusieurs reprises que les participants au Sommet auraient toute liberté lors de leur séjour.

Le gouvernement cubain a annoncé dimanche l'arrestation de 15 dissidents accusés de vouloir «saboter» le sommet ibéro-américain, tout en niant avoir lancé une vague de répression.

La semaine dernière, le président Fidel Castro avait averti que l'opposition interne ne bénéficierait d'aucune impunité à l'approche du sommet. «Si certains [des dissidents] font des choses que

l'on ne peut admettre, nos autorités n'hésiteront pas à les arrêter et à les juger», avait-il déclaré.

Après des entretiens avec le président portugais, Elizardo Sanchez, le responsable de la Commission cubaine des droits de l'homme et de la réconciliation nationale a affirmé que cette rencontre était «une forme très claire d'appui à nos efforts pacifiques en faveur d'une amélioration de la situation à Cuba».

Hier, le premier ministre socialiste portugais a rencontré à l'ambassade de son pays Oswaldo Paya, président du Mouvement chrétien de libération (démocrate-chrétien) ainsi que Gustavo Arcos Bernes du Comité pro-droits de l'homme et Raul Rivero, journaliste de l'agence de presse Cuba Press.

La dissidence cubaine a demandé dimanche dans un document la fin de l'embargo américain contre Cuba et l'ouverture démocratique dans l'île.

Les visiteurs ont eu l'occasion d'échanger des avis de leur hôte qui consacre avec ce sommet son retour au sein du giron latino-américain. Ainsi, le Mexique qui a toujours été un fidèle allié de Cuba a tenu à préciser dans un communiqué que l'entretien de son ministre avec des dissidents ne représente en «aucune façon une prise de position du Mexique dans les affaires internes cubaines».

La plupart des pays latino-américains, en unisson avec les Etats-Unis avaient rompu toutes relations avec Cuba en 1961, appuyant l'embargo américain contre l'île, toujours en vigueur plus de 40 ans après. Ces dernières années tous les pays latino-américains ont rétabli des relations diplomatiques avec Cuba à l'exception du Costa Rica, du Salvador et du Honduras.

Aujourd'hui, les chefs d'Etat ou de gouvernement assisteront à la cérémonie d'ouverture du sommet, avec les discours du président cubain et de son homologue portugais, Jorge Sampaio, hôte de la précédente réunion à Porto.



Le premier ministre espagnol, Jose Maria Aznar, en compagnie du dissident cubain Gustavo Arcos.

EN BREF

Des explosifs au Parlement arménien

(AP) — La police a découvert hier des explosifs de faible puissance dans la chambre du Parlement arménien, où des nationalistes avaient abattu le premier ministre Vazgen Sargsian, le président du Parlement et six autres personnes le 27 octobre. Le paquet a été trouvé environ trois heures après un appel anonyme. Il n'y a eu aucune arrestation et l'on ignore si l'incident est lié à la fusillade.

Entretien Simitis-Ecevit jeudi à Istanbul

(AFP) — Le premier ministre grec, Costas Simitis, rencontrera son homologue turc Bulent Ecevit, jeudi en marge du sommet de l'OSCE à Istanbul. Aucun tête-à-tête en marge du sommet d'Istanbul n'est prévu entre M. Simitis et le président américain Bill Clinton, qui est attendu en visite officielle vendredi et samedi à Athènes. Clinton a fait de l'élimination de l'instabilité en Europe du Sud le thème dominant de cette tournée.

Washington paiera l'ONU

(AFP) — Le secrétaire d'Etat Madeleine Albright a annoncé hier qu'un

projet d'accord avait été conclu avec le Congrès américain sur le paiement des arriérés américains à l'ONU. Depuis plusieurs années le Congrès lie le paiement des arriérés américains à l'ONU, qui s'élève actuellement à 800 millions de dollars selon Washington et au moins le double selon l'ONU, à l'abandon du financement des programmes de planification familiale dans le monde, une condition rejetée par M. Clinton. Mme Albright a également souligné qu'il était essentiel pour concrétiser l'accord au Congrès que le compromis intervenu avec les Républicains prévoie aussi le financement de la part des Etats-Unis dans les mesures décidées par le Fonds monétaire international pour l'allègement de la dette aux pays les plus pauvres.

Affrontements interethniques au Nigeria

(AFP) — Dix huit personnes ont été tuées dans de nouveaux affrontements interethniques dans le secteur de la ville pétrolière de Warri, dans le sud du Nigeria, rapportait hier la presse nigérienne. Les victimes, des Itsekiris, ont été interceptées samedi par des Ijaws, une ethnie rivale, alors qu'elles circulaient en bateau sur la rivière Benue, indiquent les journaux. Une rivalité oppose depuis bientôt deux ans les Ijaws aux Itsekiris sur une question de découpage administratif de leur région. Récemment, 10 militaires et 12 policiers ont été massacrés par des militants Ijaws.

Un coup d'accélérateur aux réformes économiques

La Chine se rapproche de l'OMC

Pékin et Washington signent une entente commerciale

Le feu vert américain permettant l'entrée de la Chine à l'OMC était crucial pour les réformateurs chinois. Depuis bientôt deux ans, une nouvelle génération de hauts fonctionnaires et dirigeants se bat pour insérer la Chine dans le tissu de la communauté internationale. L'adhésion à l'OMC est ainsi perçue comme un coup d'accélérateur pour les réformes économiques. Mais beaucoup reste à faire. D'abord, signer des ententes similaires avec les autres principaux pays développés.

CAROLINE PUEL
LIBÉRATION

Pékin — Il manquait un milliard et demi de personnes à la grande table de la mondialisation que symbolise l'Organisation mondiale du commerce (OMC): la Chine, dixième puissance commerciale qui aspire à atteindre la tête des grandes puissances économiques au siècle prochain, le dernier Empire communiste qui représente déjà le premier marché mondial par son nombre de consommateurs. C'est (presque) chose faite après l'accord signé hier à l'arraché, entre la Chine et les Etats-Unis, après 13 années de discussions et six journées de négociation marathon.

La décision américaine constituait une sorte de verrou politique incontournable. Au début de l'année, le premier ministre Zhu Rongji avait relancé le processus de négociation, entamé en 1986, en annonçant que la Chine était «prête aux plus grandes concessions», mais le congrès américain, très soupçonneux à l'égard de la Chine, a bloqué une décision au printemps, affaiblissant du même coup le camp des réformateurs chinois. Le bombardement de l'Ambassade de Chine à Belgrade, le 8 mai, a interrompu, une nouvelle fois les négociations. C'est en septembre, lors du sommet d'Auckland que les deux chefs d'Etat, Bill Clinton et Jiang Zemin, décident de relancer les discussions, mais elles s'enlisent encore.

Un coup de téléphone a été finalement échangé entre les deux hommes le 7 novembre, suivi le lendemain par l'arrivée à Pékin d'une délégation américaine menée par la représentante américaine au commerce Charlene Barchefsky. Des deux côtés, les négociateurs avaient apparemment pour consigne de parvenir à un accord. Après plusieurs coups de théâtre, un départ plusieurs fois reporté et des discussions jour et nuit, Chinois et Américains sont enfin parvenus à un accord hier après midi. «Cet accord est bon pour la Chine, bon pour les Etats-Unis et bon pour l'économie mondiale», s'est félicité Bill Clinton en visite officielle en Turquie. «Avec cet accord, la Chine embrasse les

principes de l'ouverture économique, de l'innovation et de la concurrence. Cela servira à la fois les réformes et les progrès de l'Etat de droit en Chine.» De son côté, le président chinois Jiang Zemin, présenté tout sourire aux informations télévisées, a félicité les négociateurs américains et chinois pour leur «bon travail» et déclaré que «la Chine va poursuivre fermement les réformes et l'ouverture».

Aux termes de l'accord, la Chine va abaisser ses droits de douane et ouvrir son marché aux investisseurs étrangers dans des domaines tels que les télécommunications (50 % dans deux ans), les banques (opérations en yuans autorisées), les assurances ou l'automobile (crédit autorisé, droits de douanes abaissés de 100 à 25 % d'ici 2006). En échange les Etats-Unis ont accepté de supprimer à terme leurs quotas sur le textile chinois.

Observateur d'abord

Cet accord ne signifie pas que la Chine va adhérer immédiatement à l'OMC. Lors de la conférence ministérielle de Seattle du 30 novembre au 3 décembre, Pékin devra sans doute se contenter d'un siège d'observateur. La Chine doit, pour devenir membre à part entière, obtenir encore l'accord du congrès américain et achever les négociations bilatérales avec tous les pays qui ont demandé à négocier avec elle. Il reste le Canada, le Brésil, la Suisse, la Norvège et surtout l'Union Européenne (UE) qui risque encore de batailler dur pour obtenir des accords similaires à ceux négociés avec les Etats-Unis et des accords plus particuliers concernant les produits de luxe, les vins et spiritueux, qui intéressent notamment les Français. «80 % des objectifs de l'UE dans ses négociations avec la Chine sont communs avec ceux des Etats-Unis. Mais nous avons des priorités différentes des Etats-Unis sur un certain nombre de questions: construction mécanique, secteur bancaire, distribution, télécommunications, assurance vie», a déclaré hier soir un porte parole européen. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a pressé le Canada et l'Union européenne d'accélérer leurs négociations.

L'accord sino-américain devrait



Charlene Barchefsky, du département du Commerce américain, et Shi Guangsheng, ministre chinois du Commerce, se félicitent de l'accord signé hier à Pékin.

créer une dynamique permettant d'accélérer les autres négociations bilatérales estimant hier les diplomates en poste à Pékin. «Nous espérons que la Chine deviendra membre

à part entière de l'OMC d'ici la fin de l'année», a déclaré le ministre du commerce chinois, Shi Guangsheng, lors de la cérémonie de signature de l'accord.

Ottawa est près d'un accord avec Pékin

REUTERS

Ottawa — Le ministère canadien du Commerce international a déclaré hier que le Canada n'était qu'à quelques semaines d'un accord sur l'acceptation de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le porte-parole du ministère, André Lemay, a affirmé que le Canada se réjouissait de l'accord négocié ce week-end entre les négociateurs américains et chinois à Pékin. «Nous pensons qu'il s'agit d'un développement positif», a-t-il déclaré.

«Nous sommes aussi bien avancés dans nos négociations avec la Chine et nous sommes même confiants que nous pourrions arriver à la conclusion [d'un accord] avant [la rencontre ministérielle de] Seattle. Il y a de bonnes chances pour que le Canada et la Chine obtiennent un accord d'ici la fin du mois», a-t-il ajouté.

L'UE s'est montrée plus prudente, estimant qu'il était peu probable que la Chine puisse se joindre à l'OMC

avant le lancement des discussions commerciales du «round du Millénaire», qui débute le 30 novembre à Seattle.

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a enjoint lundi l'UE et le Canada à accélérer leurs négociations avec la Chine.

Lemay a déclaré que Washington partageait la plupart des inquiétudes du Canada concernant l'entrée de Pékin au sein de l'OMC — suggérant que ces questions sont réglées par l'accord sino-américain — mais qu'une série de points restaient en suspens entre Pékin et Ottawa.

«Nous ne pouvons pas juste dire "eh bien, il ne nous reste que deux semaines alors nous allons juste approuver ce point sans discussions". Nous pensons toujours que la Chine doit faire certaines concessions. Mais au bout du compte, ce que nous observons est très positif», a-t-il déclaré.

«Il serait tout de même bien de proposer une position finale d'ici la réunion ministérielle, dans deux semaines», a-t-il ajouté.

Après l'entrée en vigueur des sanctions du Conseil de sécurité

Les locaux de l'ONU cibles de la colère afghane

RAJA ASGHAR
REUTERS

Islamabad — Les Nations unies ont annoncé hier que plusieurs de leurs bureaux avaient été attaqués en Afghanistan au lendemain de l'entrée en vigueur des sanctions du Conseil de sécurité contre Kaboul. Ces attaques n'ont pas fait de blessés.

Le siège du Haut commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) a été incendié à Farah, dans l'ouest de l'Afghanistan.

Dans un communiqué publié à Islamabad, le bureau du Coordinateur des Nations unies pour l'Afghanistan précise que des attaques du même genre se sont produites dans plusieurs autres villes du pays — Kaboul, Kandahar, Mazar i Sharif, Herat et Djalalabad.

«Des bureaux de l'ONU ont été attaqués dans ces villes. Dans certaines zones, des bureaux ont été forcés et vandalisés. Aujourd'hui, l'ONU a appris que le bureau du HCR à Farah avait été incendié», indique le communiqué.

L'ONU se déclare «extrêmement préoccupée» par ces actes de violence et a protesté officiellement auprès des Taliban, qui contrôlent 90 % de l'Afghanistan.

«Nous estimons que les autorités ne font pas assez pour décourager ces manifestations», écrit le coordinateur de l'ONU, Erick de Mul.

Le ministre taliban des Affaires étrangères, le mollah Abdul Wakil, a assuré que tout serait mis en œuvre pour assurer la sécurité du personnel de l'ONU et qu'il pouvait poursuivre son travail.

Selon l'agence de presse afghane basée au Pakistan, le chef de la police de la province de Nangarhar, le mollah Mohammad Anwar, a été blessé hier alors qu'il tentait de dis-



Des dizaines de milliers d'Afghans se sont rassemblés, dimanche, devant l'édifice des Nations unies après une manifestation dans les rues de Kaboul.

perser des milliers de manifestants à Djalalabad.

La foule a jeté des pierres sur les locaux de l'ONU, brûlé un drapeau américain et un mannequin à l'effigie de Bill Clinton.

La sécurité a été renforcée à Kaboul où des milliers de personnes ont manifesté dimanche. Plusieurs membres des forces de sécurité ont été blessés durant cette marche de protestation.

Les sanctions de l'ONU sont en-

trées en vigueur dimanche après le refus des Taliban de livrer le milliardaire saoudien Ossama ben Laden, que les Etats-Unis accusent d'avoir commandité les attentats d'août 1998 contre leurs ambassades en Tanzanie et au Kenya.

Le Conseil de sécurité a décidé de geler les avoirs des Taliban et d'interdire les vols assurés par des appareils appartenant aux Taliban ou loués par le régime islamiste, à l'exception des vols humanitaires.

Ulster

Mitchell veut des réponses aujourd'hui

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belfast — Le médiateur américain, George Mitchell, a demandé hier aux partis nord-irlandais de faire connaître dès aujourd'hui leur position sur les discussions concernant l'application de l'accord de paix d'avril 98, en soulignant «sa confiance grandissante» en un dénouement positif.

«Les partis ayant signé l'accord de paix et les gouvernements [britannique et irlandais] partagent l'avis que la "dévolution" [le transfert historique des pouvoirs de Londres vers Belfast] devrait intervenir à une date la plus rapprochée possible», a déclaré George Mitchell au terme d'une matinée de pourparlers.

Le médiateur négocie depuis début septembre les termes de la mise en œuvre de l'accord de paix avec les partis politiques nord-irlandais. Jusqu'à présent, les protestants unionistes ont refusé de constituer un gouvernement incluant les catholiques républicains du Sinn Féin, tant que son aile militaire l'IRA (Armée républicaine irlandaise) n'aura pas donné des gages concrets de désarmement.

M. Mitchell s'est félicité que catholiques et protestants «comprennent désormais leurs préoccupations respectives» et soient «plus déterminés que jamais à sortir de l'impasse» qui bloque l'application de l'accord de paix.

Le président du Sinn Féin, Gerry Adams, a également estimé qu'il y avait «des preuves claires de progrès». «Nous partageons cette confiance grandissante dans le fait que les négociations peuvent aboutir à trouver une solution à l'impasse du processus de paix», a-t-il dit.

Le parti unioniste d'Ulster (UUP) de David Trimble a salué le fait que la déclaration de Mitchell affirme que la formation du gouvernement nord-irlandais devait intervenir le plus rapidement possible.

•CULTURE•

DANSE

La recherche des profondeurs

Mariko Tanabe présente sa nouvelle chorégraphie, The Dark Room

JULIE BOUCHARD

Née à Toronto de parents japonais au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Mariko Tanabe s'est pendant toute son enfance sentie étrangère; plongée malgré elle dans une société composée majoritairement d'Occidentaux à une époque où les Japonais étaient regardés avec une certaine hostilité, elle aurait aimé être ailleurs. Là où elle aurait pu se reconnaître, se sentir chez elle, parmi les siens.

Adulte, elle s'exila à New York, ville cosmopolitaine par excellence, mais aussi, en ces temps, capitale nord-américaine de la danse moderne. Danseuse et chorégraphe, elle y vécut plus de quinze ans, emportée par l'énergie folle de cette ville et de ses habitants qui, à l'image de l'architecture qui les entourent, rêvent d'atteindre des sommets. Depuis 1996, Mariko Tanabe vit entre Montréal, où prendre le temps est encore possible, et New York, point central d'où le reste du monde est facilement accessible. Mariko Tanabe, pour qui le français reste une langue étrangère, présente en première à l'Espace Tangente sa plus récente création chorégraphique: *The Dark Room. The Floating Heart*, créée l'an passé au même endroit, est présentée en reprise.

L'idée qui allait donner naissance à *The Dark Room* est née au cours d'une prise de vue. «*Nous étions en train de faire des photos pour les dossiers de presse. Créer une image, exprimer l'essentiel de la danse en une seule pose n'est pas une chose simple. Il faut beaucoup travailler, réfléchir, etc. L'image ne vient pas d'elle-même, naturellement.*»

Mariko Tanabe croit à la possibilité de transformer, non pas les événements, mais la façon dont ces événements nous affectent. Partant de ce travail volontaire sur l'image que l'on veut donner de son travail, ou de soi, elle imagine une femme qui recrée des images d'elle-même; de son passé, de son présent et même de son avenir. Une femme qui pourrait être une reine, une déesse, une esclave; une femme forte, mais pour qui la douleur n'est pas une chose étrangère, abstraite; une femme, pour tout dire, qui a connu la souffrance, mais qui l'a aussi vaincue en transformant ses souvenirs. En leur donnant d'autres images. Une façon comme une autre de tenir à distance ce qui fait mal.

Mais transformer les souvenirs ne veut pas dire, pour Mariko Tanabe, évacuer le côté sombre des choses. Cet archétype de femme sage, héroïque, qui démontre force et courage pourrait aussi être une sorcière. «*Je suis fascinée par le côté négatif des choses. Il y a la joie, l'amour, l'espoir, mais il n'y a pas que ça. Il y a aussi les côtés sombres, comme la colère, la jalousie, le doute, la peine. Je veux aller en profondeur pour exprimer la vérité des choses. On ne peut être vrai sans exprimer les deux côtés à la fois. Et si on veut avoir le courage de créer, il*



MICHAEL SLOBODIAN

Mariko Tanabe dans *The Floating Heart*, qui sera présentée en reprise avec sa plus récente création chorégraphique, *The Dark Room*.

faut vraiment explorer tout ce qui existe dans les profondeurs de soi, même ce qui fait peur.» Recherche des profondeurs amorcée l'an passé avec *The Floating Heart*, qui met pour sa part en scène une femme légèrement désaxée qui erre dans les profondeurs du cœur.

Racines asiatiques

Dans *The Dark Room* et *The Floating Heart*, Mariko Tanabe utilise la voix et la vidéo. La voix, parce que tout le monde, quelles que soient ses origines et sa langue, peut comprendre un cri. La voix, et non la parole, parce que c'est une autre façon, universelle peut-être, d'exprimer des sentiments, de créer des vibrations, d'influencer le cours des événements. Et la vidéo, ou l'image, parce que de toute façon, c'est déjà une représentation du réel, alors que de

plus en plus souvent on se retrouve rivié devant un écran cathodique, celui de la télé ou de l'ordinateur. Et l'image, parce que cela permet un autre rapport aux spectateurs. «*Mes œuvres sont très intimes, subtiles. La vidéo permet d'amplifier l'expression du visage, d'isoler certains gestes, certains aspects du personnage et de les présenter autrement aux spectateurs, qui peuvent ainsi approcher mon travail de plus près. En fait, j'offre un peu de mon intimité.*»

Canadienne d'origine japonaise, Mariko Tanabe puise encore aujourd'hui dans ses racines asiatiques, mais elle se reconnaît une autre influence importante, et elle paraît pour le moins surprenante: le flamenco. La culture japonaise, raconte-t-elle, est réprimée: «*on ne peut pas librement s'exprimer.*» La danse japonaise, à l'opposé de la danse mo-

derne, obéit à des règles strictes; chacun des gestes est soigneusement contrôlé. Le flamenco, poursuit Mariko Tanabe, est une danse aux frontières. «*On veut relâcher le geste, mais on ne le fait jamais, comme la Japonaise.*» Et puis en Espagne, il y a les Gitans. Ces éternels nomades dont le destin est de se chercher un lieu d'appartenance. Mariko Tanabe, enfant d'immigrée, qui vit aujourd'hui entre New York et Montréal et travaille un peu partout dans le monde, reconnaît en eux une part d'elle-même. Celle qui cherche un lieu à soi.

THE DARK ROOM
THE FLOATING HEART

de Mariko Tanabe
à l'Espace Tangente,
du 18 au 21 novembre

THÉÂTRE

Un voyage
qui ne mène nulle part

USHUAIA

Texte d'Éric Jean. Collaboration au texte: Nathalie Cloutier, Annie Beaudoin. Mise en scène: Éric Jean. Scénographie: Normand Boucher. Costumes: Magalie Amyot. Éclairages: Étienne Boucher. Accessoires: Mélanie Martin. Avec Caroline Clément, Hugues Fortin, Stéphane Franche, Ariel Ifergan, Isabelle Lamontagne, Johanne Lebrun, Sandrine Mézerette et Julie Rivard. Une présentation du Persona Théâtre à la salle Fred-Barry jusqu'au 21 novembre.

HERVÉ GUAY

Dans une carrière, le deuxième spectacle s'avère souvent plus révélateur que le premier. L'effet de surprise ne joue plus. Les tics et les trucs apparaissent plus clairement. De plus, l'urgence de créer, ayant à se déployer dans le temps, doit être accompagnée d'une volonté de dire ou de raconter, comme on voudra, qui ne repose pas que sur de l'air. Avec *Une livre de chair*, un metteur en scène naissait et le talent brut faisait accepter quelques naïvetés. *Ushuaia* illustre à présent des insuffisances graves en matière d'écriture. Car si Éric Jean sait créer un environnement scénique, sa plume est d'une pauvreté et d'une inconsistance qui grèvent mortellement son second opus.

Du reste, sa courte veine était-elle déjà tarie? Car la situation dramatique d'*Ushuaia* redouble à peu près celle d'*Une livre de chair*. Pas loin d'une dizaine de personnages échouent dans un hôtel perdu. Dans cette petite ville portuaire du fin fond de l'Argentine, plusieurs aventures sentimentales se nouent et se dénouent. Cadre irréel où morts et vivants se côtoient dans un désordre que l'écriture collective peine à organiser. Ici, la mort survient quand, dans une sorte de grenier, parviennent, au fond d'une boîte, deux ou trois objets ayant appartenu au défunt.

L'idée, poétique, ne serait pas inintéressante si les personnages avaient quelque épaisseur dramatique. Mais ils n'ont ni chair ni consistance. Ces hommes et ces femmes ne sont mus que par des désirs sentimentaux et éphémères. Comme des ados qui ont trop écouté *Starmania*, ils ne veulent qu'aimer ou être artistes. D'où l'ennui qu'ils génèrent, clones les uns des autres. D'autant que ces ombres sont dépourvues d'intériorité et posent constamment des gestes non motivés.

Celui-là appuie sans cesse sur le déclat d'un appareil-photo qu'on sait sans pellicule. Celle qu'il mitraille, une ancienne tête d'affiche, a quitté le métier (lequel?) on ne sait trop pourquoi. Albert devient amoureux sur-le-champ de Léonie, deux secondes avant qu'à la suite d'un accident de voiture, elle ne devienne amnésique. Un chauffeur de taxi trouve un scénario. Il fait ensuite du chantage à son auteur pour en incarner le héros. Une jeune femme est abandonnée par un marin. Raison: elle connaît seulement deux mots d'espagnol — et pas trois. J'en passe et des meilleures.

Aussi le spectateur se lasse-t-il vite de ces coïncidences et de ces rencontres épidémiques. Notons de plus que ces êtres sont littéralement en quête d'eux-mêmes. Sans rime ni raison, il ne cessent de se croiser, de se saluer et de décliner leur identité. Soudain, ils se racontent ou une impulsion les saisit. A *Ushuaia*, l'ésotérique tient lieu d'évidence poétique. Nous naviguons dans l'extravagance quand nous ne nageons pas en pleine banalité. Sans assises crédibles, les extrêmes se rejoignent. Et même un bien beau dispositif scénique ne parvient guère à retenir plus longtemps l'attention qu'une boîte à musique.

En effet, Éric Jean se sert d'une boîte à images, riche de possibilités. Portes coulissantes, enfilades de lit et caches permettent à ces histoires abracadabrantes de circuler. Nous voici presque dans un film de Melouchi tellement le hasard, dénué de toute nécessité, fait bien les choses! En l'absence de sentiments étayés par des mots choisis, une bande sonore omniprésente et volontiers lyrique intervient pour susciter l'émotion et dramatiser alors que ne se déroule sur scène rien de bien substantiel ni de trop conséquent.

Que reste-t-il de ces amours? L'impression qu'emballage visuel et violons ne suffisent pas à les dire puisqu'elles ne sont pas exprimées dans une langue et des situations un tant soi peu complexes. Éric Jean a beau avoir du talent — et ses comédiens aussi. Engagée dans la création collective, l'équipe, qui n'a pas de cause à défendre, s'engoue dans une écriture onirique aux ficelles pendantes. Or, les auteurs pullulent au Québec. Pourquoi diable ne pas faire appel à eux? Mais cette troupe aime peut-être mieux vivre dans l'illusion que pour créer, il faut partir de rien. A partir de rien toutefois, certains voyages ne mènent nulle part.

EN BREF

Place
à Beethoven

(Le Devoir) — Le violoniste Olivier Thoun et la pianiste Suzanne Blondin donneront, en trois récitals, l'intégrale des sonates pour piano et violon de Beethoven, les 18 et 25 novembre, et le 2 décembre, à la Chapelle historique du Bon Pasteur. Gagnant du prix

d'Europe 1997, M. Thoun est diplômé du Conservatoire de musique de Montréal où il a étudié avec Raymond Dessaints et Sonia Jelinkova; ses tournées l'ont mené aux États-Unis et dans divers festivals. Mme Blondin, professeure au Conservatoire de musique du Québec à Montréal, a notamment étudié au Juilliard School of Music de New York. Renseignements et laissez-passer au 872-5339.

•À LA TÉLÉVISION•

CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	La Facture	Bouscotte		Enjeux / Familles d'accueil		Le Téléjournal/Le Point		Nouvelles du sport	Découverte (23:28)	
TVA	Le TVA	Piment fort	Ent'Cadieux		Histoires de filles	Km/h	Les Machos		Le TVA	Le Poing J / Claude Meunier, Michel Forget		Sports / Loteries (23:58)	Pub
TQ	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	Cultivé et bien...	Cinéma / FRÉNESIE (3) avec Jon Finch, Alec McCowen				Attendez que je...	Dream on	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / P. Brosnan	Henri pis sa gang	Hockey / Sharks - Canadiens					La fin du monde...	Le Grand Journal	110%	Aphrodisia	Flash
RDI	Euronews	Capital...	Le Monde	ce soir	Enquête sur une...	Journal...	Maison neuve à l'écoute		Le Canada	aujourd'hui		Téléjournal	
TV5	Tourisme	...Lumière	FR2 (19:03)	La Carte aux trésors	Coup de cœur (21:15)	Temps présent (21:15)			Jrnl belge	Jrnl suisse	Soir 3	Jrnl TV5	
D	Contact Animal	Mer et Monde	Procès-choc		Biographies / Louis Cyr	Les Incorruptibles	Cinéma / DUEL DANS... (4)						
VIE	L'Hôpital...	Copines...	Sortie gaie	Vivre à...	Cinéma / VENGEANCE À DOUBLE FACE (6)	Table...	Allô docteur	Copines...	Miniséries				
MP	Clip		Génétiq	Clip		La Courbe	Beavis &...	Clip					
MX	Rythmes du monde	Ed Sullivan	Pop up		Musicographie / Meat Loaf	...chansons	Jewel		Génération 70	Meat Loaf		Pop up	
CF	Zone...	Pete...											
TTF	Ned, Triton	Graffiti	Angela...	Daria	Drôle...	Ren...	Simpson	Cybersix	Duckman	South Park	Simpson	Angela...	Ren &...
RDS	Qc Courses	Sports 30	Mag	Omnium	de quilles	Championnat de billard	Billard	Sports 30	Mag	Sports 30	Qc Courses	Vacances	
TFO	Unique...	Volt	Panorama	...sorcier!	Yeux...	La Poursuite du vent	Quelle aventure!	Panorama	Volt				
CBC	News	Red Green	Pit Pony	Market Place	Venture	Life & Times	The National / CBC News	National...	News	Jake's...			
CTV (Mont.)	Pulse	Access H.	Making...	...Shoot me	It's Like...	Will...	...Shoot me	The West Wing	CTV News	Pulse	Jag		
GBL	News	Nat. News	Santa's...	E.T.	That 70's Show	Dharma...	Frasier	Chicago Hope	Outer Limits	South Park			
TV0	...Bus	...Kids	Changing...	...Health	Studio 2	Dracula			Studio 2	Antiques...			
ABC	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Spin City	Millionaire	Dharma...	Spin City	Once and Again	News	Nght (23:35)	Politi. (0:05)	
CBS	News	NBC News	CBS News	E.T.	Jag	Minisérie / Aftershock: Earthquake in New York (2/2)	Will...	...Shoot me	Dateline NBC		The Tonight Show (23:35)		
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel...	...Shoot me	3rd Rock	Party of Five	Buffy the Vampire Slayer	Drew Carey	Star Trek: Voyager			
FOX	Caroline...	Home...	Drew Carey	3rd Rock	That 70's Show	Party of Five	Buffy the Vampire Slayer	Drew Carey	Star Trek: Voyager				
PBS (Burl.)	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
PBS (Plat.)	BBC News	Nigh. Bus.	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
CTV (Corn.)	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
A&E	Simon & Simon	Law & Order	Biography	Owen Hart									
BRAVO	Yousou N'Dour	Videos	Jacqueline Johnson	Tom Jones									
DISCOVERY	How'd they do that?	@discovery.ca	Wild Discovery										
HISTORY	It Seems...	Fashion...	Spice...	History	It Seems...	Myths	Millennium	...Bites	Mystic...	Tour of Duty	Millennium		
NEWSWORLD	News	Bus. News	News	World Reports	Pamela...	Counter.	The National	Rough Cuts	News	World Reports	National		
SHOWCASE	Madison	Red Dwarf	Counterstrike	Matrix			Due South	Cinéma / BELOW THE BELT	Courts métrages	Cinéma (0:18)			
LEARNING	Bob Vila's Home	How'd they do that?	Trauma / Life in the ER				Intimate Universe: The Human Body	Trauma / Life in the ER	Intimate...				
LIFE	...Doctor	Life, Pets	Images	Success	Moving...	Horse...	Extra	Fame...	...Chef	...Dinner?	Moving...	Horse...	Extra
TSN	...Record	Sportsdesk	...Hockey	Mr. Olympia	WWF Raw is War				...Record	Sportsdesk	Boxing		
SPORTSNET	Sports	Cool Shots	Rewind	Sports	Hockey / Sabres - Penguins								
YTV	Addams	Worst...	Big Wolf	Back...	Reboot	S. Holmes	Boy Meets	Student...	Goose.	Addams	Beasties	...Served?	
CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS
CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LA FACTURE

Diffusion d'un reportage sur la compagnie C.M. Michaud, reportage devenu célèbre avant même d'être diffusé puisque l'entreprise a tenté d'en interdire la diffusion.

Radio-Canada, 19h30

ENJEUX

L'émission porte sur les familles d'accueil: sont-elles vraiment capables de prendre soin des enfants qui leur sont confiés?

Radio-Canada, 21h

LIFE & TIMES

Cette série consacrée à de grandes personnalités canadiennes trace ce soir un portrait du Dr. Henry Morgentaler.

CBC, 21h

BIOGRAPHIES/LOUIS CYR

Autre biographie, d'un tout autre genre, celle du mythique homme fort. Canal D, 21h

LE TÉLÉJOURNAL/LE POINT

On entreprend au Point la diffusion d'une série en trois parties (suite demain et jeudi) sur la Révolution tranquille, sous la responsabilité du journaliste Pierre Tourangeau. Plusieurs acteurs de l'époque témoignent: Jacques Parizeau, Gérard Filion, Paul Gérin-Lajoie, Hélène Pelletier-Bailargeon, etc.

Radio-Canada, 22h

• CULTURE •

THÉÂTRE

Le théâtre en revues

Un nouveau magazine spécialisé entièrement consacré au théâtre est publié en France. Le dernier numéro des *Cahiers de théâtre JEU* s'interroge sur la place du sens et du sacré sur la scène.

Stéphane Baillargeon
Le Devoir



Théâtre Magazine, qui se présente comme le «premier magazine de théâtre en France» est désormais en vente au Québec. De plus, la revue est dirigée par Achmy Halley, collaborateur régulier de plusieurs médias québécois.

Théâtre Magazine a été lancé au début de l'année avec une volonté ferme de produire une publication de qualité destinée aux amateurs éclairés. Rien d'universitaire, donc: aucun jargon, des textes assez courts, beaucoup de belles photos couleur et plus d'une centaine de pages à chaque fois. C'est bien fait et ça se lit tout seul.

Le numéro 3 (octobre-décembre 1999) traite encore au théâtre. La une est consacrée à un portrait de Michel Bouquet, «honnête homme, honnête comédien», qui joue présentement *À Torts et à raisons*, de l'Anglais Ronald Harwood, décrit comme «sans doute le vrai événement de la rentrée théâtrale».

On y trouve aussi plusieurs sections récurrentes: «En scène» relate les critiques des pièces à l'affiche partout en France; «Figures» présente des artistes et des artisans des planches; «Visite guidée» se promène cette fois dans les ateliers de fabrication des décors de la Comédie-française. On peut aussi lire un beau gros dossier d'une dizaine de pages marquant le tricentenaire de la mort de Racine. Une autre section propose un débat sur le thème de «la portée des actions culturelles menées dans certaines banlieues et quartiers en difficultés». Une autre encore («Le guide») fournit la liste de tout ce qui se produit en ce moment à Paris et en régions.

Il y a mille et une choses à découvrir dans cette revue. On y apprend par exemple qu'à compter de janvier les cinq théâtres nationaux de France (la Comédie-Française, l'Odéon, la Colline, Chaillot et le TNS) seront tenus par le ministère de la Culture d'offrir des billets à 50 F, le jeudi. Après le livre, une sorte de prix unique dans le théâtre, au moins une fois la semaine: l'idée pourrait être discutée ici. Pas jaloux pour deux francs, le magazine révèle aussi que le Centre national du théâtre lancera bientôt *Écritures de théâtre*, une revue trimestrielle tout entière consacrée aux écritures dramatiques contemporaines.

Bref, *Théâtre Magazine* est tout simplement essentiel pour prendre le pouls de la scène française. Mais on peut aussi y lire plusieurs informations concernant le Québec.

Dans la section «Scènes d'ailleurs», le metteur en scène Yves Sioui Durand parle de sa dernière pièce (*Iwouskea et Tawiskaron*), créée au Festival de théâtre des Amériques, au printemps dernier. Il réfléchit aussi sur sa conception générale du théâtre.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Michel Marc Bouchard

passés sous examen dans la section «En scène». *L'Histoire de l'Oie* de Michel Marc Bouchard, représenté en tournée hexagonale jusqu'au début décembre, a été aimé «passionnément»: «rarement spectacle jeune public n'aura été aussi loin dans l'exploration sensible des terribles tourments de l'enfance écorchée», écrit Achmy Halley lui-même. Par contre, *Littoral*, de Wajdi Mouawad, qui tournera aussi jusqu'au mois prochain, ne reçoit qu'une appréciation moyenne. «Le texte et la mise en scène partent assez vite à la dérive et se répètent», écrit le critique.

Un autre petit article concernant la programmation du prochain Festival d'Avignon rappelle que Denis Marleau y créera un nouveau texte de Normand Chaurette. Cette fois, la Cour d'Honneur accueillera *Médée* d'Euripide, mise en scène par Jacques Lassalle, avec Isabelle Huppert. Le Festival fera aussi une place à *L'Apocalypse joyeuse* d'Olivier Py, qui jouait son *Requiem pour Srebrenica* la semaine dernière, à l'Espace Go. *L'Apocalypse joyeuse*, une comédie musicale en fait, sera mise en scène par Laurent Pelly.

Théâtre Magazine se vend 7,95 \$. Le trimestriel diffuse aussi des informations sur son site Internet (www.theatremag.com).

Le JEU nouveau est arrivé

Le dernier des *Cahiers de théâtre JEU* vient également d'apparaître dans un beau présentoir à revues près de chez vous. Cette fois, le numéro (le 92) fait une belle place à un dossier sur le thème «Sens et sacré». Vaste programme, comme dirait l'autre. Une dizaine d'articles abordent le sujet. Jean Cléo Godin analyse la place du curé dans les œuvres de la «grande noirceur», notamment celle de Gratien Gélinas, dont le Théâtre du Rideau Vert reprend actuellement *Bousille et les Justes*. L'auteur Alexis Martin (*Matroni et moi, Presbytère du Nord...*) accorde un «entretien philosophique» au professeur Claude Lévesque. Trois autres artistes livrent des témoignages: Yves-Sioui Durand, Françoise Faucher et Jean-François Casabonne. «J'aime le silence de Jésus quand Pilate lui demande: qu'est-ce que la vérité?», commence ce dernier dans son petit texte. Il est aussi question des théâtres engagés spirituellement de Pol Pelletier et de Wajdi Mouawad. Un dernier texte s'intéresse aux célèbres amants Héloïse et Abélard, et à la façon dont leur passion a été portée à la scène.

Le reste de ce numéro comprend un rapport de la dernière Entrée libre de *Jeu* sur le thème «Jouer en tournée», un bilan de la dernière saison de l'Opéra de Montréal, et un entretien avec André-Louis Perinetti, secrétaire général de l'Institut international du théâtre.

Le numéro se vend 14 \$. Il compte près de deux cent pages et une centaine de photos.

24 poses en supplémentaire
Le Théâtre d'Aujourd'hui vient d'annoncer une série de supplémentaires pour la nouvelle pièce de Serge Boucher, *24 poses (portraits)*. La création, mise en scène par René Richard Cyr, sera donc aussi à l'affiche les jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 décembre. On se renseigne et on réserve au 282-3900.

EN BREF

Saison de l'Ensemble contemporain

(Le Devoir) — La treizième saison musicale de l'Ensemble contemporain de Montréal s'ouvre jeudi par la création de quatre œuvres de jeunes compositeurs: *Vita le bon temps* (Alain Beaudesne); *Les Moineaux* d'Andrew Creegan, deux commandes de l'ECM que dirige Véronique Lacroix; *Train numéro 8* (Jacques Tremblay) et *Myovacuum* (Vincent Collard). Ces deux dernières pièces sont des commandes de l'ensemble Alyse, seul ensemble professionnel de flûtistes au Québec. Il est à se rappeler que Mme Lacroix, qui dirigera l'ensemble Alizé, fondé en 1994, renoue ici avec sa formation (elle obtint le premier prix du Conservatoire en flûte traversière et musique de chambre). Seront aussi interprétées lors de ce concert qui a lieu à la salle Gabriel-Cusson du Conservatoire (jeudi, 20h): *Les Chemins* (Jean Derome) et *Eupraxia* (Patrice Coulombe). Le concert est précédé, à 18h30, du lancement de la saison de l'ECM. Renseignements: (514) 524-0173.

Concours de l'OSM

(Le Devoir) — Le Concours OSM qui, cette année, touche la famille des instruments à vent (bois et cuivres) s'ouvre aujourd'hui à la Chapelle historique du Bon Pasteur; la finale s'y déroulera dimanche prochain, à 10h pour la classe des bois et à 13h30 pour celle des cuivres. Cinquante et un concurrents sont cette année en lice, dont 37 du Québec, sept de l'Ontario, cinq de Colombie-Britannique et deux de l'Alberta. Le concours OSM, dont les prix totalisent plus de 23 000 \$, est sous la responsabilité d'un jury de trois membres: Agnès Grossmann, chef d'orchestre; Jean Morin, flûtiste retraité de l'OSM et professeur, ainsi que Melvin Bermann, hautboïste. Pour l'épreuve finale du 21, se joindront au jury le compositeur Jacques Hétu et le tuba solo de l'OSM, Dennis Miller. Le public est invité à venir encourager les jeunes talents qui participent à ce concours. Aujourd'hui et demain, dès 9h30, ce sont les bois qui sont inscrits aux programmes des premières épreuves (les cuivres seront présents jeudi). La demi-finale se déroulera vendredi pour les bois et samedi pour les cuivres.

Conflit avec le syndicat des techniciens

La Place des Arts n'est pas dans l'illégalité, soutient Lucien Bouchard

La compagnie Jean Duceppe a déjà commencé à embaucher de nouveaux techniciens

SILVIA GALIPEAU
STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

«**L**a Place des Arts (PdA) a agi en toute légalité», a déclaré hier Lucien Bouchard, à la suite d'une conférence de presse à la Société Générale de financement du Québec (SGF), lors d'une période de questions.

Mais le gouvernement ne ferme pas la porte aux syndicats pour autant. Des proches du premier ministre doivent d'ailleurs rencontrer très bientôt Henri Massé, le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Le premier ministre accepte donc le verdict juridique rendu public la semaine dernière, affirmant que la décision prise par la PdA de ne plus offrir à ses locataires de salles les services de techniciens était bien

fondée, donc légale. «Les avis juridiques sont tous concluants. La PdA a procédé dans la légalité», a-t-il répété par deux fois.

Mais il accepte tout de même de rencontrer Henri Massé, lequel a demandé une intervention directe du premier ministre dimanche. «J'ai noté la demande de M. Massé. J'ai demandé à des membres de mon entourage d'entrer en communication avec lui pour faire le point sur la question. C'est minimal, accepter une rencontre avec M. Massé.»

D'autre part, le premier ministre a apporté son soutien à la ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, qui s'inquiète des répercussions éventuelles que pourrait entraîner la décision de la direction de la PdA sur la vie culturelle montrealaise. «La PdA est la clé de voûte de la vie culturelle montrealaise. Nous devons comprendre le souci de Mme Maltais.»

Pendant ce temps, à la PdA

Sur place, les préparatifs vont bon train pour assurer la poursuite des représentations sans les cadres qui remplacent les techniciens depuis le déclenchement de la grève, le 22 juin dernier. Les cadres n'offriront plus ce service à compter de dimanche.

La Compagnie Jean Duceppe a commencé à embaucher de nouveaux techniciens pour sa pièce *Le Mari idéal*. Ils pourraient prendre le relais en coulisses et aux consoles dès jeudi ou vendredi. Présentement, quatre cadres remplacent les six techniciens prévus par la convention collective. Duceppe ne souhaite employer que quatre techniciens non syndiqués. «Évidemment que les menaces à peine voilées de représailles nous inquiètent, mais nous, nous devons continuer à offrir nos représentations, sinon nous allons devoir fermer», dit Jean-François Limoge, porte-parole

de la Compagnie. La pièce d'Oscar Wilde doit tenir l'affiche jusqu'au début décembre. Les Grands Ballets Canadiens prendront ensuite le relais avec la présentation du traditionnel *Casse-Noisette*. L'OSM (qui est en tournée à l'étranger) et l'Opéra de Montréal n'occuperont pas les salles de la PdA avant plusieurs semaines.

Les grévistes sont affiliés à la section locale 56 de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (AIEST-FTQ). Le conseil d'administration de la PdA a décidé la semaine dernière que la Société d'Etat n'offrirait plus de service de techniciens à ses locataires et n'embaucherait donc plus de membres du syndicat. L'Alliance et la FTQ jugent que cette décision contrevient au Code du travail. Les techniciens avaient été convoqués hier soir pour une assemblée d'information.

La Cour refuse de renouveler l'injonction

La Facture prévoit diffuser ce soir son reportage sur la bijouterie C.M. Michaud

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La Facture prévoit diffuser ce soir le fameux reportage sur la bijouterie C.M. Michaud qui avait été bloqué devant les tribunaux il y a deux semaines.

Hier matin, le juge Luc Lefebvre de la Cour supérieure du Québec a en effet décidé de ne pas renouveler l'injonction qui avait été accordée à la bijouterie C.M. Michaud pour empêcher la diffusion de ce reportage.

La Facture devait diffuser mardi le 2 novembre dernier un reportage de la journaliste Christiane Latortue et de la réalisatrice France Dauphin sur la bijouterie C.M. Michaud, reportage qui faisait l'objet d'une courte campagne publicitaire sur les ondes de Radio-Canada la semaine auparavant.

Environ une heure avant la diffusion, Radio-Canada avait reçu une demande d'injonction provisoire. On avait plaidé d'urgence devant le juge James Kennedy et celui-ci avait accordé à C.M. Michaud l'injonction demandée, quinze minutes avant l'entrée en ondes. L'injonction demandait également que la cassette du reportage

soit remise à l'entreprise. Radio-Canada en avait appelé de cette décision et le vendredi suivant elle plaiderait devant le tribunal la levée de l'injonction. Un autre juge avait alors suspendu l'obligation de remettre la cassette mais n'avait pas pris de décision finale concernant la diffusion.

La cause s'était donc poursuivie vendredi dernier et ce matin le juge Lefebvre a décrété que C.M. Michaud n'avait pas démontré que ce reportage lui causerait un préjudice irréparable. Le juge a également déclaré que le maintien de l'injonction brimerait la liberté d'expression.

Au moment d'aller sous presse, hier, Radio-Canada maintenait la diffusion pour ce soir, mais il restait une possibilité que C.M. Michaud tente encore d'en appeler aujourd'hui de la décision.

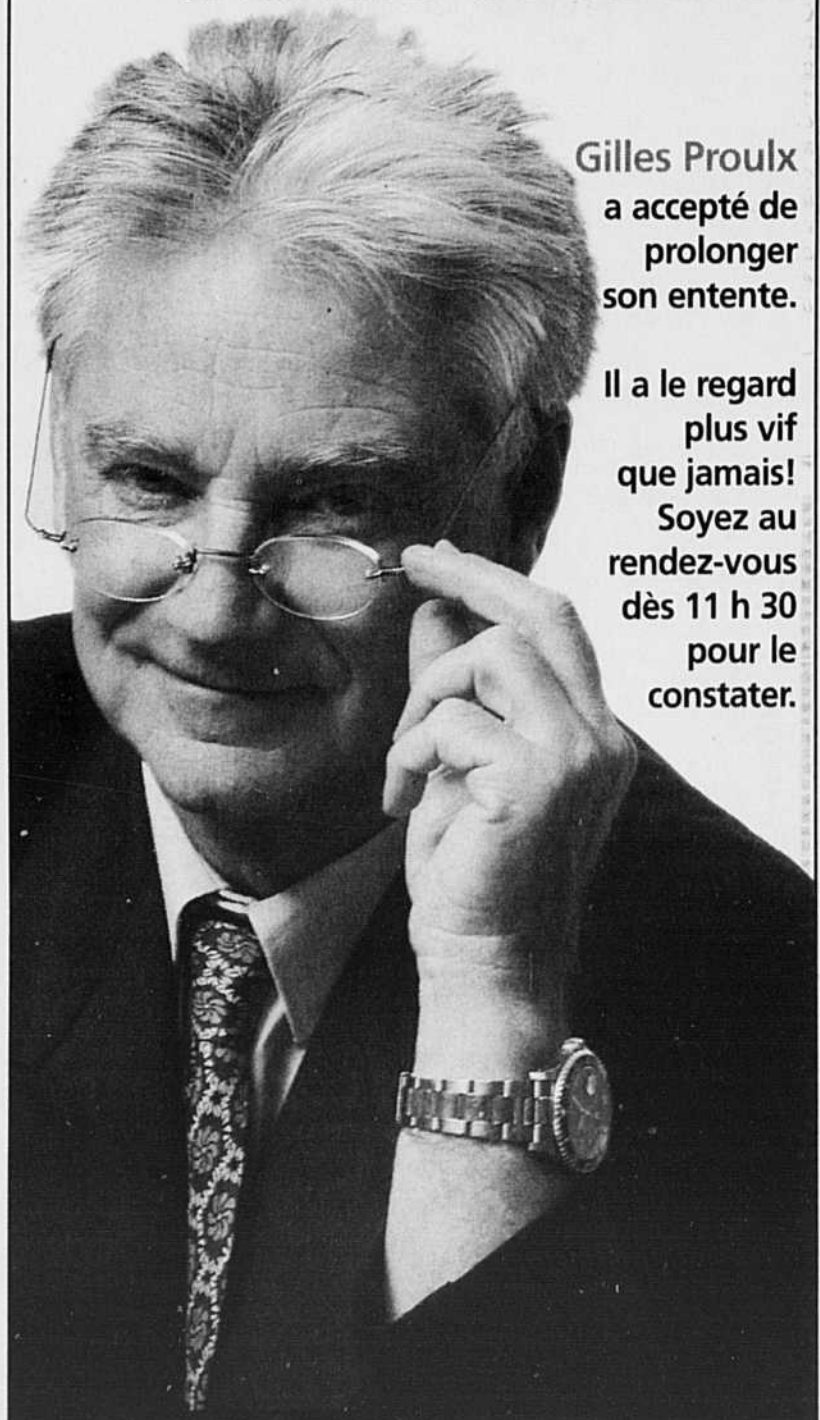
Par ailleurs, le tribunal entendra le 25 novembre prochain une poursuite en dommages et intérêts de 1,1 million signifiée par C.M. Michaud à Radio-Canada, poursuite déposée avant même la diffusion du reportage!

Les dirigeants de C.M. Michaud n'avaient pas parlé directement à La Facture à l'occasion de ce reportage, déléguant une firme de relation pu-

bliques. Selon le rédacteur en chef de La Facture, Jean-Paul Dubreuil, «les entreprises devraient comprendre qu'elles ont tout intérêt à nous rencontrer et

nous donner leur point de vue. Nous sommes des professionnels: ils faut qu'elles fassent confiance que le traitement sera équilibré».

Il reste à notre antenne.



Gilles Proulx
a accepté de
prolonger
son entente.

Il a le regard
plus vif
que jamais!
Soyez au
rendez-vous
dès 11 h 30
pour le
constater.

C'est avantageux de s'abonner
au journal LE DEVOIR

Économisez 41 % sur le prix en kiosque
et recevez en cadeau



L'État
du monde
2000

Faites vite,
les quantités
sont limitées.

Boréal

Qui m'aime me lise

678 pages

Une valeur de 27,95 \$

Abonnez-vous par téléphone,
c'est simple et rapide...

(514) 985-3355 • 1 800 463-7559

ABONNEMENT LE DEVOIR

RETOURNER PAR LA POSTE AU 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Qc, H3A 3M9

☐ Oui, je désire m'abonner au journal LE DEVOIR durant 52 semaines, du lundi au samedi, pour 223,70 \$, et recevoir *L'État du monde* gratuitement.

☐ M. ☐ Mme Nom Âge.....

Adresse App.....

Ville..... Code postal.....

Téléphone (rés.) (bur.).....

Indications pour la livraison

☐ Chèque joint (194,48 \$ + 13,61 \$ TPS + 15,61 \$ TVA = 223,70 \$)

☐ Visa ☐ MasterCard ☐ Amex

N° de carte..... Exp.....

Signature.....

Offre valide pour les abonnements de 52 semaines, 6 jours payés d'avance.

Dans les secteurs où il y a distribution par camelot, jusqu'à épuisement des stocks.

CKAC 730

RADIO MÉDIA

La radio de l'information

www.ckac.com

• LE DEVOIR • CULTURE

Du beau, du bon,
du bon net!
www.gallimardmontreal.com

CINÉMA

Le Fonds du long métrage canadien devra attendre

Le projet du Fonds du long métrage canadien, qui devait être apporté sur la table au Conseil des ministres par Sheila Copps cet automne, est remis à plus tard. À l'hiver? Au printemps? Allez savoir...

Odile Tremblay
Le Devoir

On se rappelle que la ministre du Patrimoine devait défendre ce dossier en demandant à l'Etat fédéral d'injecter de l'argent neuf (au moins quarante millions) dans la cagnotte d'un long métrage sous-financé face à la télé. Or, ça se morpionne.

«L'annonce d'une politique du long métrage qui serait un élément positif pour l'industrie doit également se faire dans un contexte positif», explique Jacques Lefebvre, conseiller principal au ministère du Patrimoine. Le travail de préparation pour cette politique se poursuit. En langage diplomatique, ceci signifie, on l'aura compris, que la crise des producteurs ne constitue point le contexte positif en question. En un mot comme en cent, déchiffrons sous cette phrase sibylline que le temps n'est pas propice à une demande de fonds pour un cinéma en péril. La crise des producteurs avec allégations de fraudes atteignant notamment Cinar fait l'objet en ce moment d'une enquête de la GRC. Tant que l'abcès ne sera pas crevé dans le milieu de l'audiovisuel par une enquête publique à l'échelle nationale, des projets fort louables comme celui du fonds du long métrage en feront de toute évidence les frais.

Un parapluie pour l'animation

Bien sûr, tout le monde connaît Softimage. On sait que ses logiciels ont servi à créer les effets spectaculaires de *Jurassic Park* et autres mégaproductions hollywoodiennes. N'empêche que l'entreprise n'est pas la seule en piste. Il existe environ 25 autres compagnies d'animation majeures en 2D et 3D au Québec qui versent aussi dans la création. Celles-ci sont en train de se regrouper sous un parapluie, celui d'«Alliance Québec Animation», appelé à être validé d'ici la fin du mois. Elles s'appellent 3DFX, Animations Drouin, Behavior, Big Bang Animation, Cactus Animation, Cinar (tousjours au poste), Image Buzz, Hybride de Technologie, Tube Images, etc. C'est Tube Images qui portait cette idée de regroupement, il y a trois ou quatre mois. Softimage, au dessus de la mêlée, n'est pas du groupe.

But de l'opération: plutôt que d'attendre passivement les tournages américains à Montréal, aller voir directement sur leur terrain les gros producteurs étrangers en proposant ses services. L'heure est révolue, semble-t-il, où chaque joueur faisait cavalier seul. Par le biais de cette alliance, dans certains cas, deux ou trois compagnies d'animation pourraient s'associer pour pénétrer les marchés extérieurs, en offrant des services complémentaires. On se rappelle aussi que le mois dernier, Lucien Bouchard partait avec toute une escorte rencontrer les grosses compagnies californiennes, histoire de mousser nos entreprises de pointe en animation. L'Alliance Québec Animation s'inscrit dans une démarche du même ordre.

Daniel Lafond, du Bureau du cinéma de Montréal, croit en l'excellence des ressources québécoises en matière d'animation et en la nécessité pour elles de se positionner rapidement sur la scène internationale.

«Chaque film, chaque émission, chaque clip et vidéo corporatif contiennent aujourd'hui des scènes



modifiées par ordinateur, explique-t-il. On entre dans une nouvelle dimension de la création d'image. Branchés directement sur ordinateur, les créateurs ont beaucoup moins de contraintes physiques que ceux qui travaillaient pour la pellicule. Le cinéma du futur va faire appel à ces créateurs, dont plusieurs sont au Québec. A nous de jouer»

Plafonnement

À propos de ce Bureau du cinéma de Montréal, précisons que celui-ci affiche en 1999 une baisse de croissance de tournages étrangers en nos terres. Plutôt que de bondir vers de nouveaux sommets comme il en a pris l'habitude, ses chiffres plafonnent. Menace de grève de L'Actra, crocs-en-jambe des villes canadiennes concurrentes qui auraient fait croire à une sursaturation des sites montréalais; là où 1998 enregistrait 694 millions de revenus en matière de tournages, toutes sources confondues, 1999 ne devrait pas dépasser 703 705, soit à peine davantage.

Une quinzaine de projets internationaux sont tout de même en gestation à Montréal dont le très espéré *The Score* de Frank Oz donnant la vedette à Robert de Niro (qui devrait aboutir ou non d'ici la fin de la semaine). Le tiers environ de ces projets (soit cinq ou six) se concrétisera sans doute avant le mois d'avril.

Le point de vue de Bourdon

Cette chronique faisait état la semaine dernière du départ de Luc Bourdon du sein de l'équipe d'Ex-Centris. Luc Bourdon, qui s'occupait du volet courts, moyens métrages et vidéos, tant au fil de la programmation en salles qu'à l'heure du Festival du nouveau cinéma et des nouveaux médias, quittait ses fonctions en septembre dernier. Il partait réaliser un documentaire sur le théâtre dans le cadre du programme *La Culture dans tous ses états*. Interrogée la semaine dernière, l'équipe d'Ex-Centris se disait à peu près persuadée que Luc Bourdon reprendrait ses fonctions, du moins au cours de festival. Or celui-ci croit plutôt le contraire.

«Il n'y a pas de place pour trois programmeurs à l'année», déclare-t-il. Ça devient très difficile de faire des projets spéciaux. Le nombre de salles est insuffisant et le long métrage occupe la place. Sans vouloir remettre en cause les talents de programmeur de Claude Chamberlain, qui rencontre un grand succès avec ses longs métrages, Luc Bourdon estime qu'il laisse fort peu d'espace aux autres. En bref, il tire sa révérence et ne pense pas revenir au bercail d'Ex-Centris. On se rappelle que Bernard Boulad, qui occupait précédemment le poste de Bourdon au Parallèle, l'avait quitté lui aussi après un court laps de temps. La semaine dernière, Claude Chamberlain affirmait qu'il mettrait désormais l'accent beaucoup plus sur le court, le moyen métrage et les nouveaux médias, mais Luc Bourdon n'en est manifestement pas persuadé de son côté.

CAROLINE MONPETIT
LE DEVOIR

C'est le poète Joël Desrosiers qui a remporté hier le grand prix littéraire de Montréal pour son recueil *Vétiver*, publié chez Triptyque. Souriant, portant avec élégance le nœud papillon, le D^r Desrosiers, puisque le poète est aussi médecin, a donc reçu hier, des mains de Denise Larouche, responsable de la culture au comité exécutif de Montréal, un chèque de 10 000 \$ ainsi qu'une édition reliée de son œuvre. La présidente du jury, l'écrivaine et poétesse Marie-Claire Blais, a également félicité le lauréat.

Né en Haïti, M. Desrosiers vit au Québec depuis les années 60. Il a aussi publié chez Triptyque trois recueils poétiques: *Métropolis Opéra*, *Tribu*, et *Savanes*. Son essai intitulé *Théories carraibes* a remporté le prix de la Société des écrivains canadiens en 1997.

L'ouvrage *Vétiver* était finaliste au grand prix de Montréal, aux côtés de l'essai *En nouvelle barbarie*, de Paul Chamberland, du récit *Ma mère et Gainsbourg*, de Diane-Monique Daviau, du recueil de poésie *Grounding Sight*, de D.G. Jones, et du roman *Tsubaki*, d'Aki Shimazaki. Cette année, quelque 200 ouvrages ont été soumis par une soixantaine de maisons d'édition.

Le prix récompense l'apport original et la facture exceptionnelle des ouvrages. L'auteur ou l'éditeur doit vivre sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Voyage poétique en Haïti

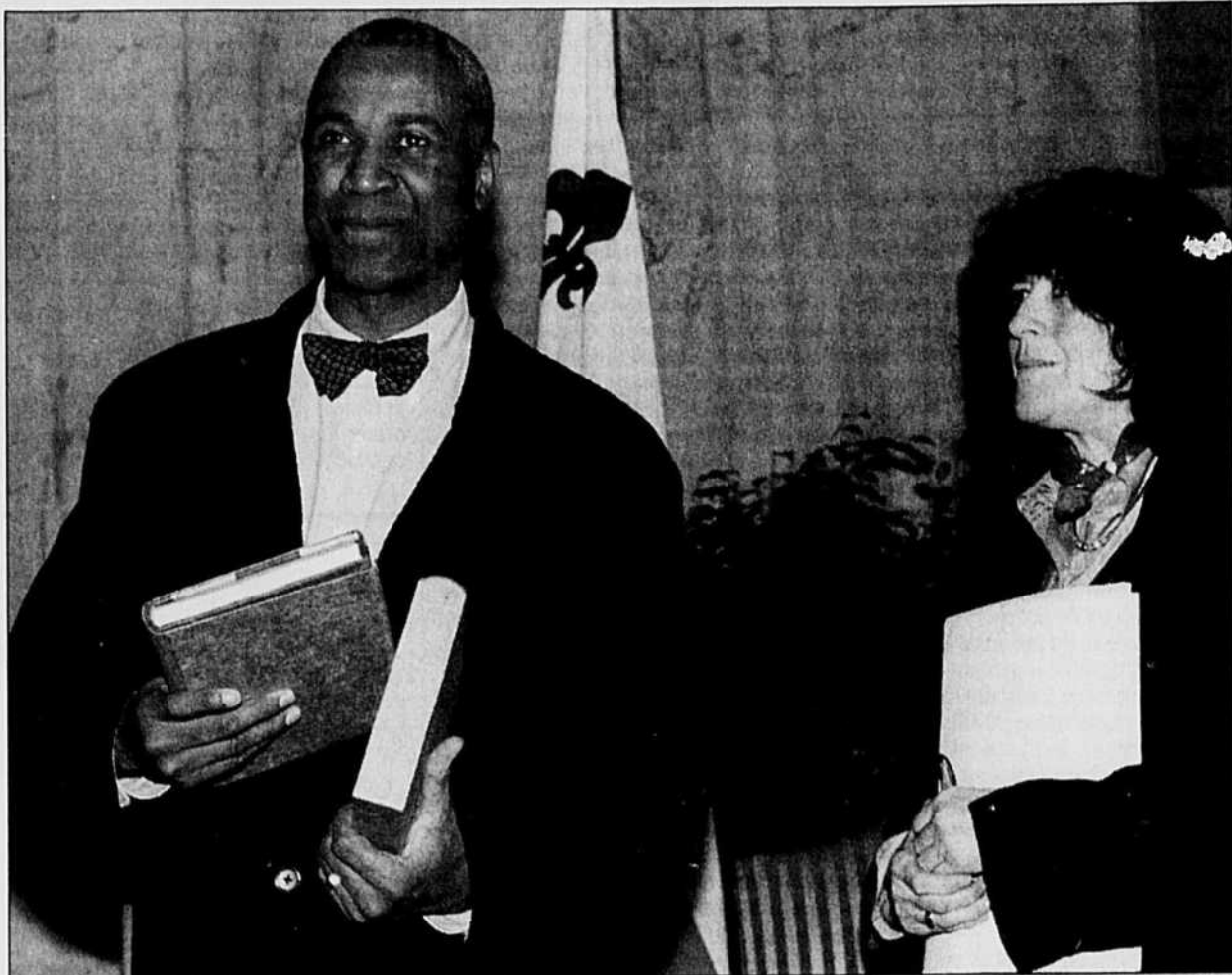
Vétiver, c'est un voyage poétique jusqu'en Haïti, lieu de naissance de l'écrivain, jusqu'à la naissance même, qui fut en 1951 la première césarienne de la ville des Cayes, opérée dans le ventre de la fille d'un magistrat. L'enfant grandira entre des mains aimantes. Car, il y a dans ce recueil la langueur de *Vaina*, illustre servante, toute de chaleur et de rêverie, à laquelle Desrosiers destine tout un chapitre.

«Elle tenait l'enfant contre sa chaleur/ lui parlait de sa voix lente comme on parle aux fleurs/ quelque chose de l'enfant se métamorphosait/ en tige de rosiers sur fond d'océan».

Vaina, porteuse d'espoir, qui sait disposer des herbes et de leurs odeurs. *Vétiver* n'est-il pas le nom d'une herbe «dont les racines odorantes prennent la couleur de la charité charnelle»? «Elle guignait le destin de l'enfant né/ de naissance miraculeuse/ le couvrirait des fleurs blanches du vétiver/ miracle parmi les touffes/ l'enfant touchait au sein de celle qui ressuscite/ elle rajouterait la fleur mâle disposée en racèmes/ la haie d'herbes/ les jeunes oiseaux s'y posaient/ comme si elle l'avait porté neuf mois/ dans ses flancs parfumés».

La poésie de la nature, des couleurs et des odeurs, la chaleur des femmes prennent donc place, sur cette terre meurtrie par le sang des hommes, terre à l'histoire écorchée qui n'a pas encore pansé ses plaies.

Car le poète remonte même le



Le poète Joël Desrosiers a reçu hier le grand prix littéraire de Montréal. On le voit ici en compagnie de l'écrivaine Marie-Claire Blais, présidente du jury depuis plusieurs années.

temps bien avant «de choir hors du ventre» de sa mère, dans la ville haïtienne des Cayes, relevant qu'«en 1527, venant d'Aguino, un galion espagnol s'y était évertué». Cayes, écrit Desrosiers, «un mot qui peut sombrer», une île petite et fragile, «un corps instable entre liquide solide et gazeux». Parce que le poème est aussi épopée haïtienne, relevant Rochambeau qui «appliqua des méthodes de torture d'un barbare inouï», transformant le Cap-Haïtien) et Port-au-Prince «en mouroirs».

«Tous les noirs et les mulâtres qu'on pouvait arrêter/ étaient assassinés de la façon la plus brutale possible», écrit-il, relatant le passage de Rochambeau, à Saint-Domingue, en 1802, venu établir l'esclavage à la tête des forces françaises.

«Renouvelant une atrocité espagnole du XV^e siècle/ le général importa de Cuba des molosses/ dressés à la chasse aux nègres marrons et en fit/ de sanglants auxiliaires de ses vengeances», écrit Desrosiers.

Et le recueil se clôt sur un chapitre nommé *Basse-Terre*, chef-lieu de la Guadeloupe, où l'on relate encore les affrontements entre Noirs et pouvoir de 1811.

«Hors des habitations la peine du fouet/ appliquée par la puissance publique est exécutée/ aux quatre coins des villes ou des bourgs/ pour qu'elle soit connue de tous/ aux angles des rues principales/ aux carrefours et lieux accoutumés».

EN BREF

Censure policière

(AP) — Un syndicat de policiers a tenté d'empêcher que le groupe musical Rage Against the Machine soit invité à l'émission nocturne de Conan O'Brien, au réseau NBC. Or la formation prend la défense de Mumia Abu Jamal, condamné à mort en Pennsylvanie pour le meurtre d'un

policier, et le Fraternal Order of Police a menacé de boycotter des annonceurs de NBC, rapporte le réseau ABC. Rage Against the Machine, Sting et d'autres artistes ont pris position pour Abu Jamal, qu'ils estiment injustement condamné. Divers corps policiers ainsi que les gouverneurs de la Pennsylvanie et du New Jersey ont encouragé à boycotter ces artistes.

"RETOUR AUX SOUCHES"

redécouvrez ses classiques!

16 au 20 nov.

LE FIER MONDE

+ LES EMBARRASSANS-ABRI

+ PÔVRES PETITES COULEURS

+ L'ODIEUX VISUEL

et PLUS...

DERNIÈRE SEMAINE HÂTEZ-VOUS!

MONUMENT-NATIONAL
1182, BOUL SAINT-LAURENT, MONTRÉAL
MÉTRO SAINT-LAURENT OU PLACE D'ARMES

INFO-SPECTACLES & RÉSERVATIONS
514-871-2224
ou chez ADMISION
514-790-1245 • 1-800-361-9845

Salon du livre de Montréal

Du 18 au 23 novembre 1999
Place Bonaventure

Monopolisons la place!

Expositions

- Hommage aux artisans de l'édition
- La nuit à lire debout
- Reliure d'art La Tranchefile
- Prix Genève - Montréal - rue des lecteurs
- Prix littéraires - Salon de lecture Loto-Québec

- Quelques coins de lecture - Anne Dandurand
- Une histoire de la bande dessinée en France
- La bande dessinée en France aujourd'hui
- Prix Gilles-Corbeil
- ... et à ne pas manquer, Le Carrefour de la BD

Programme complet au Salon du livre de Montréal et sur le site Internet

Heures d'ouverture

Judi 17 h à 22 h

Vendredi 9 h à 22 h

Samedi et dimanche 10 h à 22 h

Lundi 9 h à 22 h

Mardi 9 h à 18 h

Adultes : 6 \$ Étudiants, aînés et membres de la FADOQ : 3 \$ (taxes incluses) <http://www.slm.qc.ca>

LES ARTS du Maurier

RADIO

SODEC Québec

La Presse

Canada

ALCAN

loto-québec